VILLE DE SAINT-QUENTIN

OBJET

FINANCES - Rapports d'activités 2016 des délégataires - Promotion et animation de la Ville - Parking souterrain de l'Hôtel de Ville - Réseau de chaleur du quartier Europe.

-=-

Rapporteur : Mme le Maire

Date de convocation : 20/06/17

Date d'affichage : 20/06/17

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 43

Nombre de Conseillers votant : 43

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 JUIN 2017 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

M. le Dr Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Caroline ALLAIGRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Florian DEMARCQ représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)(s) :

M. Yannick LEJEUNE, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu les articles L.1413-1 et L.1414-14 du code général des collectivités territoriales.

Dans le but de renforcer la transparence et l'information des services publics délégués de la collectivité, il est présenté au Conseil Municipal les rapports d'activités joints en annexe :

- de la société Bleu Ciel Production, délégataire pour la promotion et l'animation de la Ville,

- de la société Indigo (anciennement Vinci Park), délégataire pour l'exploitation du parc stationnement de l'Hôtel de Ville,

- de la société Cofely, délégataire pour l'exploitation du réseau de chaleur du quartier Europe.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) de prendre acte du rapport annuel 2016 relatif à la promotion et à l'animation de la Ville, tel que joint au rapport,

2°) de prendre acte du rapport annuel 2016 pour l'exploitation du parc de stationnement de l'Hôtel de Ville, tel que joint au rapport,

3°) de prendre acte du rapport annuel 2015/2016 pour l'exploitation du réseau de chaleur du quartier Europe, tel que joint au rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 36 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions. adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Florian DEMARCQ, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY.

Pour extrait conforme,

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
002-210206660-20170626-39239-DE-1-1
Acte certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/07/17
Publication : 07/07/17
Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Délégation de Service Public

Promotion et Animation de
la Ville de Saint-Quentin

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

BleuCiel Prod

I Objet de la délégation

II Les manifestations relatives à la DSP 2016 :

Les manifestations relatives à la DSP 2016 sont décrites ci-après :

- Le 30 Janvier 2016 : Concert de FRERO DELAVEGA au PALAIS DES SPORTS.
- Le 5 Mars 2016 : Spectacle TROTRO au SPLENDID.
- Le 22 Mars 2016 : Concert de Christophe WILLEM au SPLENDID.
- Du 4 au 8 Mai 2016 : FOIRE EXPO au CHAMP DE FOIRE.
- Le 14 juillet 2016 : Défilé aérien et terrestre du 14 juillet.
- Le 21 Août 2016 : Fête Aérienne Internationale - Aérodrome de ROUPY.
- Le 24 Septembre 2016 : Concert de ZAZIE au SPLENDID.
- Le 3 Mars 2017 : Championnat d'Europe de Boxe au PALAIS DES SPORTS. (report DSP 206 sur l'exercice 2017)

La Ville de Saint-Quentin a versé en 2016, une contribution financière de

486.000€ TTC à BLEU CIEL PRODUCTION pour la réalisation de ces manifestations.

BleuCiel Prod

MANIFESTATIONS

BleuCiel Prod

FRERO DELAVEGA

Le 30 JANVIER 2016

SAINT-QUENTIN
PALAIS DES SPORTS
30 JANVIER 2016
FRERO DELAVEGA
Billetterie-Spectacles
ticketnet
francebillet
Bleu Ciel Production
SAINT QUENTIN
Auchan SAINT-QUENTIN

BleuCiel Prod

SPECTACLE – FRERO DELAVEGA

PALAIS DES SPORTS de Saint-Quentin

Le 30 Janvier 2016

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
94 871€	88 501€	+ 6 370 €

FRERO DELAVEGA
Le 30 Janvier 2016

Compte-rendu Global

Le Spectacle concert des FRERO DELAVEGA vient de se dérouler au Palais des Sports de St Quentin le samedi 30 Janvier 2016.

C'est devant un public de 2300 spectateurs que ce concert a eu lieu dans une ambiance extraordinaire, public composé de jeunes et moins jeunes puisque la moyenne d'âge des fans était de l'ordre de 35 ans.

La ville de Saint Quentin a eu la chance d'être la première date de cette tournée qui remplit les salles des plus grandes villes de France.

Nous avons obtenu en première partie le groupe YEPA qui a également enthousiasmé ce public averti.

La durée du concert était de 2h30 au total avec une séance de dédicaces à l'issue et pour les quelques dizaines de fans qui ont attendu la sortie des chanteurs de FRERO DELAVEGA, accompagnés de la non moins célèbre Laure MANAUDOU ex championne du Monde de natation.

D'un point de vue technique, ce sont trois semi-remorques de matériel de scène, son, éclairage et décors qui ont été utilisés pour aménager le Palais des Sports.

Côté personnel nous avons eu recours à une main d'œuvre locale avec l'embauche de 18 collaborateurs de l'association Spirale pour le transfert du matériel, installation, montage et démontage.

Nous avons eu recours également aux sociétés locales ULTRA'SON, pour l'éclairage, à Europe Sécurité Services pour le gardiennage sécurité (16 collaborateurs), à la Croix Rouge (12 collaborateurs), et au personnel du Palais des Sports pour la protection du parquet du Palais des Sports et l'aménagement des espaces loges, la société LANDON pour le catering alimentaire (6 personnes).

Globalement nous n'avons rencontré aucune difficulté malgré la transformation du Palais des Sports en salle de concert.

D'un point de vue médiatique, nous avons bénéficié d'une très bonne couverture avec les principaux journaux.

En résumé, ce concert d'actualité repositionne l'animation culturelle de la ville au niveau de certaines grandes villes jouissant de structures (salles) plus adaptées à Saint Quentin grâce à l'utilisation certes un peu coûteuse du Palais des Sports.

FRERO DELAVEGA

Le 30 Janvier 2016

COMPTE RENDU FINANCIER - PROVISOIRE

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		RECETTES BILLETTERIE	74 659 €
Hébergement, Restauration, Réception.	1 707 €		
Frais techniques :			
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV ....)	14 470 €	RECETTES DIVERSES	
Matériel / Equipement	0 €		
Obstacles	0 €		
Frais de déplacement : avion, train, automobile, carburant	0 €	(Buvette et Sandwichs)	0 €
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	16 177 €	RECETTES PUBLICITAIRES	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TRAITANCE			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	2 361 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	16 667 €
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	2 361 €		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
(Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	0 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	0 €		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & Charges sociales (direction/technique/administratif)	12 730 €		
Frais de structure	2 500 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	15 230 €		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Cachet Artiste	35 220 €		
Contrats personnel temporaire	3 091 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	38 311 €		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	8 990 €		
Assurances	1 500 €		
Organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	10 490 €		
Amortissement matériel	1 000 €		
TOTAL DES DEPENSES	83 571 €	TOTAL DES RECETTES	91 326 €

RESULTAT - PERTE | | RESULTAT - BENEFICE | 7 755 €

Clé de répartition 9,55%

	FRERO DELAVEGA 30/01/2016
PRODUITS	
Billetterie	71 382,96 €
Stands Exposants	
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	16 666,67 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	1 500,00 €
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	29,75 €
Transfert de charges	
Refacturation prestations	2 291,79 €
Partenariat AUCHAN	3 000,00 €
Sous total	**94 871,16 €**
CHARGES	
Carburant	81,55 €
Petit équipement	101,22 €
Vétement de travail	55,11 €
Fournitures administratives	198,06 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	42,23 €
Locations immobilières	916,72 €
Location photocopieur	9,68 €
Entretien immobilier	144,35 €
Charges locatives	48,40 €
Entretien véhicules	13,78 €
Maintenance	118,07 €
Primes d'assurance	313,44 €
Documentation générale	17,36 €
Honoraires	719,05 €
Frais d'actes	4,71 €
Hnonraires divers	114,59 €
Frais délégation service public	95,49 €
Publicité	121,13 €
Cadeaux à la clientèle	58,72 €
Divers (pourboires, dons...)	4,43 €
Voyages et déplacements	573,49 €
Frais liés aux évenements	63 205,87 €
Missions	14,07 €
Réceptions	315,23 €
Frais postaux	139,65 €
Téléphone	289,23 €
Internet	79,15 €
Services bancaires	60,40 €
Taxe d'Apprentissage	73,41 €
Formation continue	73,74 €
Contribution Economique	75,63 €
Cartes Grises/Vignettes	30,03 €
Salaires	6 144,97 €
Congés Payés	125,90 €
Rémunération Gérance	5 958,65 €
RSI	2 096,80 €
CSG Déductible	458,74 €
Cotisations Falcutatives	1 159,60 €
Cotisations URSSAF	1 863,34 €
Cotisations RETRAITE	359,79 €
Provision ch.sles/prov CP	54,14 €
Médecine du travail	14,23 €
CICE	- 368,69 €
Charges de gestion courante	3,70 €
Pertes de change	46,03 €
Autres charges exceptionnelles	944,80 €
Valeur comptable des éléments cédés	523,74 €
Dotations aux amortissements	793,12 €
Dot Prov créances clients	101,22 €
Impôt sur les bénéfices	112,78 €
Sous total	**88 500,81 €**
Résultat par évènements	6 370,35 €

BleuCiel Prod

TROTRO

Le 5 MARS 2016

PLAYON et LULE
PRÉSENTENT
TROTRO
FAIT SON CIRQUE!
"LE SPECTACLE TROTRO RIGOLO!"
5 Mars 2016 Le Splendid
Billetterie-Spectacles
Bleu Ciel Production
SAINT QUENTIN
Auchan SAINT-QUENTIN
ticketnet
francebillet

SPECTACLE – TROTRO

SPLENDID de Saint-Quentin

Le 5 Mars 2016

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
33 576€	32 037€	+ 1 538€

TROTRO
Le 5 Mars 2016

Compte-rendu Global

Le spectacle de TROTRO FAIT SON CIRQUE vient de se dérouler au SPLENDID de Saint-Quentin le 5 Mars 2016.

Les enfants ont retrouvé les personnages en vrai : Nana, TROTRO, Lili, Boubou, les parents....

Les scénettes entrecoupées avec des chansons rythmées et entrainantes ont fait la joie du public attentif.

Avec l'aide de papa, maman et de ses fidèles amis, Lili et Boubou, TROTRO redouble de malice, de drôlerie et de poésie pour créer un spectacle merveilleux. Entre numéros de clown, jongleur, funambule, acrobate, animaux sauvages et tours de magie, TROTRO fait son cirque, et ça, Nana et le jeune public ne sont pas prêts de l'oublier...

Tout le monde en piste ! Que le spectacle commence !

Ce spectacle a comblé quelques 1000 personnes, grands parents, parents et enfants, qui ont hautement apprécié de voir ces acteurs de l'écran de télévision à la scène du Splendid de Saint Quentin.

TROTRO

Le 5 Mars 2016

COMPTE RENDU FINANCIER - PROVISOIRE

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		***RECETTES BILLETTERIE***	**21 902 €**
Hébergement, Restauration, Réception.	77 €		
Frais techniques :			
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV ....)	0 €	***RECETTES DIVERSES***	
Matériel / Equipement	0 €		
Obstacles	0 €		
Frais de déplacement : avion, train, automobile, carburant	0 €	(Buvette et Sandwichs)	**0 €**
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**77 €**	***RECETTES PUBLICITAIRES***	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TRAITANCE			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	0 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	**8 333 €**
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	**0 €**		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	0 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	**0 €**		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & Charges sociales (direction/technique/administratif)	7 476 €		
Frais de structure	2 500 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	**9 976 €**		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Cachet Artiste	17 050 €		
Contrats personnel temporaire	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	**17 050 €**		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	4 912 €		
Assurances	1 500 €		
Organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	**6 412 €**		
Amortissement matériel	600 €		
TOTAL DES DEPENSES	**34 114 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**30 235 €**

RESULTAT - PERTE **3 879 €** **RESULTAT - BENEFICE**

Clé de répartition 3,46%

	TROTRO 05/03/2016
PRODUITS	
Billetterie	21 902,06 €
Stands Exposants	
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	8 333,33 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	1 500,00 €
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	10,77 €
Transfert de charges	
Refacturation prestations	829,63 €
Partenariat AUCHAN	1 000,00 €
Sous total	**33 575,79 €**
CHARGES	
Carburant	29,52 €
Petit équipement	36,64 €
Vétement de travail	19,95 €
Fournitures administratives	71,70 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	15,29 €
Locations immobilières	331,85 €
Location photocopieur	3,50 €
Entretien immobilier	52,25 €
Charges locatives	17,52 €
Entretien véhicules	4,99 €
Maintenance	42,74 €
Primes d'assurance	113,47 €
Documentation générale	6,28 €
Honoraires	260,30 €
Frais d'actes	1,70 €
Hnonraires divers	41,48 €
Frais délégation service public	34,57 €
Publicité	43,85 €
Cadeaux à la clientèle	21,26 €
Divers (pourboires, dons...)	1,60 €
Voyages et déplacements	207,61 €
Frais liés aux évenements	22 880,64 €
Missions	5,09 €
Réceptions	114,11 €
Frais postaux	50,55 €
Téléphone	104,70 €
Internet	28,65 €
Services bancaires	21,87 €
Taxe d'Apprentissage	26,57 €
Formation continue	26,69 €
Contribution Economique	27,38 €
Cartes Grises/Vignettes	10,87 €
Salaires	2 224,49 €
Congés Payés	45,58 €
Rémunération Gérance	2 157,04 €
RSI	759,04 €
CSG Déductible	166,06 €
Cotisations Falcutatives	419,78 €
Cotisations URSSAF	674,53 €
Cotisations RETRAITE	130,24 €
Provision ch.sles/prov CP	19,60 €
Médecine du travail	5,15 €
CICE	- 133,47 €
Charges de gestion courante	1,34 €
Pertes de change	16,66 €
Autres charges exceptionnelles	342,02 €
Valeur comptable des éléments cédés	189,60 €
Dotations aux amortissements	287,11 €
Dot Prov créances clients	36,64 €
Impôt sur les bénéfices	40,82 €
Sous total	**32 037,45 €**
Résultat par évènements	1 538,34 €

BleuCiel Prod

Christophe WILLEM

Le 22 MARS 2016

SAINT QUENTIN

christophe WILLEM

MARDI 22 MARS 2016
LE SPLENDID / SAINT QUENTIN

christophewillem.com /willemofficiel @willemofficiel

locations : livenation.fr / ticketmaster.fr et points de vente habituels

INDIE HILL

Bleu Ciel Production

Auchan SAINT-QUENTIN

LIVE NATION

SPECTACLE - Christophe WILLEM

SPLENDID de Saint-Quentin

Le 22 Mars 2016

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
43 611€	46 398€	**- 2 787 €**

Christophe WILLEM
Le 22 Mars 2016

Compte-rendu Global

Le spectacle de Christophe WILLEM vient de se dérouler au SPLENDID de Saint-Quentin le 22 Mars 2016.

Christophe WILLEM propose en concert toute sa générosité depuis son ascension éclair dans le monde de la musique après sa victoire écrasante de l'édition 2006 de La Nouvelle Star.

Grain de voix hors des sentiers battus, créativité à fleur de peau, il a époustouflé son petit monde avec son premier album, Inventaire, et ses 750.000 copies.

Reparti sur la route des concerts avec toute l'énergie qu'on lui connait, il nous fait l'honneur de revenir à Saint-Quentin.

Christophe WILLEM a conquis le public du Splendid de Saint-Quentin, allant même à sa rencontre en allant se promener dans les allées de notre salle de spectacle.

christophe WILLEM

CHRISTOPHE WILLEM

Le 22 Mars 2016

COMPTE RENDU FINANCIER - PROVISOIRE

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		***RECETTES BILLETTERIE***	**28 548 €**
Hébergement, Restauration, Réception.	145 €		
Frais techniques :			
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV ....)	968 €	***RECETTES DIVERSES***	
Matériel / Equipement	0 €		
Obstacles	0 €		
Frais de déplacement : avion, train, automobile, carburant	0 €	(Buvette et Sandwichs)	**0 €**
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**1 113 €**	***RECETTES PUBLICITAIRES***	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TRAITANCE			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	0 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	**12 500 €**
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	**0 €**		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	0 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	**0 €**		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & Charges sociales (direction/technique/administratif)	7 476 €		
Frais de structure	2 500 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	**9 976 €**		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Cachet Artiste	28 000 €		
Contrats personnel temporaire	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	**28 000 €**		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	3 565 €		
Assurances	1 500 €		
Organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	**5 065 €**		
Amortissement matériel	600 €		
TOTAL DES DEPENSES	**44 754 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**41 048 €**

RESULTAT - PERTE	3 705 €	RESULTAT - BENEFICE	

Clé de répartition	5,01%
	C.WILLEM 22/03/2016
PRODUITS	
Billetterie	**28 394,22 €**
Stands Exposants	
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	12 500,00 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	1 500,00 €
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	**15,60 €**
Transfert de charges	
Refacturation prestations	1 201,51 €
Partenariat AUCHAN	
Sous total	**43 611,32 €**
CHARGES	
Carburant	42,75 €
Petit équipement	53,07 €
Vétement de travail	28,89 €
Fournitures administratives	103,84 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	22,14 €
Locations immobilières	480,60 €
Location photocopieur	5,07 €
Entretien immobilier	75,68 €
Charges locatives	25,37 €
Entretien véhicules	7,22 €
Maintenance	61,90 €
Primes d'assurance	164,33 €
Documentation générale	9,10 €
Honoraires	376,97 €
Frais d'actes	2,47 €
Hnonraires divers	60,08 €
Frais délégation service public	50,06 €
Publicité	63,50 €
Cadeaux à la clientèle	30,78 €
Divers (pourboires, dons...)	2,32 €
Voyages et déplacements	300,66 €
Frais liés aux évenements	33 136,68 €
Missions	7,38 €
Réceptions	165,26 €
Frais postaux	73,21 €
Téléphone	151,64 €
Internet	41,49 €
Services bancaires	31,67 €
Taxe d'Apprentissage	38,48 €
Formation continue	38,66 €
Contribution Economique	39,65 €
Cartes Grises/Vignettes	15,75 €
Salaires	3 221,60 €
Congés Payés	66,01 €
Rémunération Gérance	3 123,92 €
RSI	1 099,28 €
CSG Déductible	240,50 €
Cotisations Falcutatives	607,94 €
Cotisations URSSAF	976,89 €
Cotisations RETRAITE	188,62 €
Provision ch.sles/prov CP	28,38 €
Médecine du travail	7,46 €
CICE	- 193,29 €
Charges de gestion courante	1,94 €
Pertes de change	24,13 €
Autres charges exceptionnelles	495,33 €
Valeur comptable des éléments cédés	274,58 €
Dotations aux amortissements	415,81 €
Dot Prov créances clients	53,07 €
Impôt sur les bénéfices	59,12 €
Sous total	**46 397,95 €**
Résultat par évènements	- 2 786,63 €

BleuCiel Prod

FOIRE EXPO

Du 4 au 8 MAI 2016

Gastro nomie

Agri culture

Bien être

Auto

SAINT-QUENTIN

Foire expo

Habitat

Jardin

Animaux

Déco

DU 4 AU 8 MAI 2016

CHAMP DE FOIRE de SAINT-QUENTIN

BleuCiel Prod

ENTRÉE GRATUITE

SAINT QUENTIN

FOIRE EXPO de SAINT QUENTIN

Champ de Foire

Du 4 au 8 Mai 2016

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
406 566 €	382 685 €	**+ 23 881 €**

FOIRE EXPOSITION
Du 4 au 8 Mai 2016

Compte-rendu Global

La Foire Exposition de Saint-Quentin a eu lieu du 4 au 8 Mai 2016 sur le Champ de Foire de Saint-Quentin.
Cette Manifestation de grande importance n'avait pas eu lieu à Saint-Quentin depuis plus de 30 ans.
La superficie d'exposition représentait quelques 40000 m² répartis de la manière suivante :

- 6000m² d'expo sous chapiteau dédiée au commerce, aux services, aux collectivités, aux animations et à la restauration.
- 8000 m² d'expo extérieure dédiée à l'automobile
- 8000 m² d'expo extérieure dédiée à l'agriculture
- 6000m² d'expo extérieure dédiée aux animaux
- 2000 m² d'expo extérieure dédiée à la jardinerie
- 2000 m² d'expo extérieure dédiée aux armées et aux collectivités
- 8000 m² consacrés aux parkings PMR et exposants

Au total ce sont quelques 150 exposants présents représentant les univers suivants : gastronomie, automobile, agriculture, bien-être, habitat, jardinage, décoration, animaux, services, enseignement, forces armées, loisirs.

Cette foire exposition peut être créditée d'un très grand succès populaire et génératrice d'affaires pour les exposants.
Au niveau fréquentation ce sont quelques 46000 visiteurs qui se sont massés pendant les 4 jours ½ d'ouverture avec la répartition journalière suivante :

- Mercredi 4 Mai, inauguration à 11h00, ouverture au public à 13h00 : 4800 visiteurs
- Jeudi 5 Mai : 11877 visiteurs
- Vendredi 6 Mai : 4985 visiteurs
- Samedi 7 Mai : 12176 visiteurs
- Dimanche 8 Mai : 11900 visiteurs

Il est à noter que l'entrée était gratuite avec une ouverture à 10h00 et une fermeture à 20h00.
Nous avons organisé une nocturne le samedi 7 Mai.

Chaque jour voyait des animations avec thématiques diverses notamment des démonstrations des jeunes agriculteurs, des éleveurs et des pompiers du SDIS départemental.
De manière plus importante et marquée le Mercredi 4 Mai voyait des animations pour les enfants, spectacle de La Reine des Neiges, séances de maquillage, déambulation de mascottes

Le Jeudi 5 Mai voyait une animation musicale avec un concert gratuit des Années 80 avec les artistes Richard SANDERSON, Alain LLORCA du groupe GOLD, SLOANE... C'est une affluence d'environ 2000 spectateurs qui ont assisté à ce spectacle.
Le Vendredi 6 Mai nous avons renoué avec la grande tradition festive de la Kermesse de la Bière animée par l'orchestre Bavarois « Die AltenKameraden. »
Ce sont quelques 450 convives qui ont participé à cette soirée d'ambiance.
Le Samedi 7 Mai a vu l'organisation d'un concert gratuit « Pop Rock » avec le groupe régional « STAFFF » et en soirée une animation dédiée aux exposants avec les « MYLLERIS. »
Enfin le Dimanche c'est la venue de Miss Prestige National Emilie SECRET qui a animé les travées de cette Foire Expo.

Il est à noter que nous avons bénéficié d'une météo très favorable.

D'un point de vue de l'organisation ce sont environ 50 personnes qui se sont activées chaque jour et nous avons eu recours à de la main d'œuvre temporaire avec l'embauche de quelques 12 personnes au quotidien soit en provenance de l'association Spirale, soit de sociétés d'intérim.
La Croix Rouge était présente avec une douzaine de secouristes chaque jour, la sécurité et le gardiennage étaient assurés par une dizaine d'agents, les prestations de restauration, sonorisation, animations étaient assurés par des intervenants locaux.
Compte tenu de l'affluence importante des visiteurs nous avons observé très peu d'incidents, au niveau médical une blessure légère et de la bobologie traditionnelle d'enfants qui chutent dans les gravillons.
D'un point de vue technique générale aucune difficulté importante à signaler si ce n'est la difficulté du parking due essentiellement aux travaux du parvis de la gare, également un manque de signalisation intra-muros du Champ de Foire pour les visiteurs extérieurs à la ville.
Un manque étonnant de réseau internet auquel l'organisation a dû pallier.
Nous avons eu recours aux services municipaux pour mise à disposition de barrières, raccordement au réseau d'eau, service de nettoiement, raccordement électrique.

En résumé nous pouvons considérer que cette Foire Exposition a été un succès à tous niveaux avec une population importante de visiteurs qui par sondage se sont dits très satisfaits, des exposants dans le même cas de figure et qui ont assuré de leur présence en grande majorité pour une prochaine édition, à noter l'excellente présentation des stands et le professionnalisme des exposants.
Une très belle couverture médiatique avec notamment la présence de Matélé qui proposait des émissions en direct chaque jour avec la participation des exposants et du public.
Nous envisageons une prochaine édition en 2017 du 24 au 28 Mai.

FOIRE EXPOSITION

Du 4 au 8 Mai 2016

COMPTE RENDU FINANCIER - PROVISOIRE

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		***RECETTES STANDS***	**205 555 €**
Hébergement, Restauration, Réception.	5 923 €		
Frais techniques :			
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV ....)	199 382 €	***RECETTES DIVERSES***	
Matériel / Equipement	12 162 €		
Frais de déplacement : avion, train, automobile, carburant	2 480 €	(Buvette et Sandwichs)	**0 €**
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**219 948 €**	***RECETTES PUBLICITAIRES***	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	**18 000 €**
SOUS TRAITANCE			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	17 769 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	**167 500 €**
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	**17 769 €**		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
(Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	39 784 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	**39 784 €**		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & Charges sociales (direction/technique/administratif)	42 137 €		
Frais de structure	2 500 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	**44 637 €**		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Animations	11 508 €		
Prestataires extérieurs	29 158 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	**40 665 €**		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	2 000 €		
Assurances	1 500 €		
organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	**3 500 €**		
Amortissement matériel	600 €		
TOTAL DES DEPENSES	**366 903 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**391 055 €**

RESULTAT - PERTE | **RESULTAT - BENEFICE** **24 151 €**

Clé de répartition 41,29%

	FOIRE EXPO du 4 au 8/05/2016
PRODUITS	
Billetterie	
Stands Exposants	229 027,33 €
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	167 500,00 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	128,63 €
Transfert de charges	
Refacturation prestations	9 909,88 €
Partenariat AUCHAN	
Sous total	**406 565,84 €**
CHARGES	
Carburant	352,63 €
Petit équipement	437,69 €
Vétement de travail	238,32 €
Fournitures administratives	856,42 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	182,59 €
Locations immobilières	3 963,95 €
Location photocopieur	41,84 €
Entretien immobilier	624,17 €
Charges locatives	209,28 €
Entretien véhicules	59,58 €
Maintenance	510,52 €
Primes d'assurance	1 355,34 €
Documentation générale	75,07 €
Honoraires	3 109,23 €
Frais d'actes	20,35 €
Hnonraires divers	495,49 €
Frais délégation service public	412,91 €
Publicité	523,76 €
Cadeaux à la clientèle	253,90 €
Divers (pourboires, dons...)	19,14 €
Voyages et déplacements	2 479,83 €
Frais liés aux évenements	273 307,50 €
Missions	60,83 €
Réceptions	1 363,06 €
Frais postaux	603,86 €
Téléphone	1 250,67 €
Internet	342,24 €
Services bancaires	261,18 €
Taxe d'Apprentissage	317,41 €
Formation continue	318,85 €
Contribution Economique	327,03 €
Cartes Grises/Vignettes	129,87 €
Salaires	26 571,38 €
Congés Payés	544,41 €
Rémunération Gérance	25 765,70 €
RSI	9 066,72 €
CSG Déductible	1 983,63 €
Cotisations Falcutatives	5 014,22 €
Cotisations URSSAF	8 057,24 €
Cotisations RETRAITE	1 555,76 €
Provision ch.sles/prov CP	234,09 €
Médecine du travail	61,52 €
CICE	- 1 594,25 €
Charges de gestion courante	15,99 €
Pertes de change	199,02 €
Autres charges exceptionnelles	4 085,40 €
Valeur comptable des éléments cédés	2 264,71 €
Dotations aux amortissements	3 429,53 €
Dot Prov créances clients	437,69 €
Impôt sur les bénéfices	487,65 €
Sous total	**382 684,94 €**
Résultat par évènements	23 880,90 €

BleuCiel Prod

DEFILE - FETE NATIONALE

Le 14 JUILLET 2016

SAINT-QUENTIN

14 JUILLET 2016

DEFILE AERIEN ET TERRESTRE

Aux Champs Elysées
à partir de 10h30

SAINT QUENTIN

ARMÉE DE L'AIR

DEFILE AERIEN ET TERRESTRE

De SAINT QUENTIN

Le 14 Juillet 2016

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
25 786 €	29 952 €	- 4 167 €

Défilé Aérien et Terrestre
Du 14 Juillet 2016

Compte-rendu TECHNIQUE

Comme chaque année maintenant, à ST QUENTIN, les défilés aériens et terrestres de la Fête Nationale rencontrent un succès incontestable de part la qualité des différents défilés et du nombre grandissant de spectateurs très attachés à cette manifestation patriotique et républicaine, succès non démenti encore cette année avec près de 20000 spectateurs qui se sont massés de chaque côté du Boulevard Gambetta, de la Place du 8 Octobre jusqu'au Palais des Sports avenue de Remicourt.

Cette année nous avons commémoré le Centenaire de 14-18 avec deux sections de soldats à pieds, une section de Tommies Anglais et une section de Poilus Français, tous en uniforme d'époque.

Suivait ces soldats, le canon de 155 de 1916 avec son tracteur d'artillerie RENAULT, unique pièce au monde en état de marche, l'élément terrestre le plus important et le plus attractif de ce défilé dédié au souvenir de la Grande Guerre 14-18, également dans ce défilé un canon Allemand de tranchée de 1915, encore une pièce rare exposée devant le Palais des Sports.

L'accent a été mis également sur la commémoration de la libération de la ville de ST QUENTIN, dans le prolongement des commémorations du débarquement qui a eu lieu en Juin 1944. En effet ce sont quelques 65 véhicules militaires anciens du débarquement et environ 150 personnes en tenue US d'époque représentant une dizaine d'associations du souvenirs qui ont renforcé de leur présence le défilé terrestre, à noter en ouverture du défilé quelques auto mitrailleuses ou half-track armés de canons de 37 mm mais surtout l'imposante présence de deux chars Sherman qui ont eux-mêmes débarqué en NORMANDIE en juin 1944, et un char DESTROYER Canadien de 1917. A noter dans le défilé la présence du Général PATTON à la tête de ses troupes et d'un groupe de PIPERS et DRUMERS (cornemuses), ayant participé au débarquement allié en 1944.

Le défilé terrestre qui a duré environ 45 minutes a vu les présences plus traditionnelles mais néanmoins toujours aussi remarquées et appréciées du public des différentes composantes suivantes : l'Harmonie Municipale, les associations de Porte drapeaux, pour la 1ère fois une centaine de jeunes de l'EPIDE de ST QUENTIN, la Gendarmerie Nationale avec ses composantes de l'Escadron Départemental de Sécurité

Routière de l'équipe Cynophile, les Unités Motocycliste de la Police Nationale, de la Police Municipale, la Croix Rouge et bien évidemment les Sapeurs Pompiers du SDIS départemental toujours autant appréciés, avec le traditionnel drapeau de la garde d'honneur.

En ouverture du défilé du 14 juillet la ville de Saint-Quentin a reçu les honneurs de la Prestigieuse Patrouille de France qui a survolé nos Champs Elysées 15 minutes après avoir survolé les Champs Elysées de PARIS, quel bonheur pour cette population d'adultes et d'enfants agitant les drapeaux Français avec beaucoup de vigueur pour remercier la présence de notre fleuron national, La Patrouille était suivie à une minute d'un F16 de la Force Aérienne Belge et puis ce sont quatre mirages 2000 de la base d'ORANGE, et quelques avions anciens qui leur ont emboîté le pas, dont 2 biplans de la Guerre 14-18.

Ce défilé aérien s'est organisé avec le concours des associations « Les Ailes Anciennes de Saint-Quentin ».

En clôture du défilé, le très nombreux public a pu accéder à l'intérieur des véhicules militaires anciens pour y faire des découvertes et de nombreuses photos souvenirs, véhicules stationnés devant le Palais des Sports et sur l'allée centrale des Champs Elysées pendant la cérémonie du discours du Maire, et la remise de diplômes aux portes drapeaux, avec en préambule la musique des Scottish Pipers qui ont interprété la musique des droits de l'homme et de la liberté, AMAZING GRACE.

A noter que ce défilé a été retransmis en direct sur la chaîne MATELE dans son intégralité, et a bénéficié d'une grosse couverture médiatique unanime quant au succès de la cérémonie.

Bien entendu ce spectacle patriotique est entièrement gratuit au public.

Aucun problème n'a été rencontré dans la globalité de cette cérémonie hormis une averse d'orage à l'issue des cérémonies extérieures.

Côté organisation, en plus des figurants intervenants des associations du devoir de mémoire, ce sont une quinzaine de personnes mobilisées pour l'organisation administrative et technique (son, télévision, commentaires et logistique organisation) qui sont intervenues dans la réalisation globale avec BLEU CIEL PRODUCTION.

Il faut noter néanmoins la difficulté croissante à mobiliser les institutions pour ces manifestations républicaines.....

DEFILE TERRESTRE ET AERIEN

Le 14 Juillet 2016

COMPTE RENDU FINANCIER - "PROVISOIRE"

DEPENSES		RECETTES	
CHATS ET CHARGES EXTERNES		*RECETTES BILLETTERIE*	**0 €**
,ébergement, Restauration, Réception.	2 319 €		
Frais techniques :			
.ocations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV ....)	78 €	*RECETTES DIVERSES*	
' rais de déplacement : avion, train, automobile		(Buvette et Sandwichs)	**0 €**
OUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**2 397 €**	*RECETTES PUBLICITAIRES*	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TRAITANCE			
Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	0 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	**29 167 €**
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	**0 €**		
'UBLICITE ET COMMUNICATION			
(Programme, affiches, presse radio, presse écrite, presse télévisée)	561 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	**561 €**		
:HARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
.alaires & charges sociales	12 476 €		
Frais de structure			
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	**12 476 €**		
'ERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Intervenants extérieurs	18 335 €		
.ssistance technique	0 €		
.ontrats personnel temporaire	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	**18 335 €**		
:HARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	0 €		
.ssurances	108 €		
.rganisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	**108 €**		
)ivers			
TOTAL DES DEPENSES	**33 877 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**29 167 €**

RESULTAT	**4 710 €**	
	PERTE	**BENEFICE**

Clé de répartition 3,23%

	DEFILE 14/07/2016
PRODUITS	
Billetterie	
Stands Exposants	
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	25 000,00 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	10,07 €
Transfert de charges	
Refacturation prestations	775,63 €
Partenariat AUCHAN	
Sous total	**25 785,70 €**
CHARGES	
Carburant	27,60 €
Petit équipement	34,26 €
Vétement de travail	18,65 €
Fournitures administratives	67,03 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	14,29 €
Locations immobilières	310,25 €
Location photocopieur	3,27 €
Entretien immobilier	48,85 €
Charges locatives	16,38 €
Entretien véhicules	4,66 €
Maintenance	39,96 €
Primes d'assurance	106,08 €
Documentation générale	5,88 €
Honoraires	243,36 €
Frais d'actes	1,59 €
Hnonraires divers	38,78 €
Frais délégation service public	32,32 €
Publicité	40,99 €
Cadeaux à la clientèle	19,87 €
Divers (pourboires, dons...)	1,50 €
Voyages et déplacements	194,09 €
Frais liés aux évenements	21 391,42 €
Missions	4,76 €
Réceptions	106,69 €
Frais postaux	47,26 €
Téléphone	97,89 €
Internet	26,79 €
Services bancaires	20,44 €
Taxe d'Apprentissage	24,84 €
Formation continue	24,96 €
Contribution Economique	25,60 €
Cartes Grises/Vignettes	10,16 €
Salaires	2 079,71 €
Congés Payés	42,61 €
Rémunération Gérance	2 016,65 €
RSI	709,64 €
CSG Déductible	155,26 €
Cotisations Falcutatives	392,46 €
Cotisations URSSAF	630,63 €
Cotisations RETRAITE	121,77 €
Provision ch.sles/prov CP	18,32 €
Médecine du travail	4,82 €
CICE	- 124,78 €
Charges de gestion courante	1,25 €
Pertes de change	15,58 €
Autres charges exceptionnelles	319,76 €
Valeur comptable des éléments cédés	177,26 €
Dotations aux amortissements	268,42 €
Dot Prov créances clients	34,26 €
Impôt sur les bénéfices	38,17 €
Sous total	**29 952,25 €**
Résultat par évènements	- 4 166,55 €

BleuCiel Prod

MEETING AERIEN

Le 21 AOUT 2016

FÊTE AÉRIENNE

AÉRODROME DE SAINT-QUENTIN ROUPY - FONTAINE LES CLERCS

21 AOÛT 2016

Info 03 23 62 00 00

Bleucielprod.fr

Ouverture dès 10h / Entrée 5€ / Gratuit -12 ans

BleuCiel Prod

FETE AERIENNE

Aérodrome ROUPY/FONTAINE LES CLERCS

Le 21 Août 2016

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
131 606 €	165 644 €	**- 34 038 €**

FETE AERIENNE INTERNATIONALE Du 21 Août 2016

Compte-rendu TECHNIQUE

Tous les deux ans maintenant c'est le grand rendez-vous Aérien de la Région. Cette année l'accent était mis sur la commémoration du souvenir du centenaire 14-18 d'une part et sur les représentations étrangères d'autre part.

L'Aérodrome de SAINT-QUENTIN ROUPY était quasiment occupé dans son entièreté par les zones d'évolution aériennes, zone d'exposition et de parc avions, zone d'animation et de restauration incluant la zone publique et la zone de reconstitution du village militaire ancien.

Cette année a vu la présence de plus de 12000 visiteurs venus de la Ville, du Département, mais aussi des Régions des Hauts-de-France, de Champagne Ardennes, de Normandie et de l'Ile de France.

La météo n'étant pas très favorable le matin nous avons observé une baisse de fréquentation par rapport à 2014.

L'entrée était gratuite aux enfants, aux associations et aux centres aérés. Les adultes s'acquittaient d'un prix d'entrée très modique à 5€uros.

Au programme des démonstrations aériennes, des animations au sol avec la présence de simulateur de vol Patrouille de France et Rafale, un véritable avion de chasse de type JAGUAR avait été reconstruit permettant aussi aux visiteurs d'accéder dans un cockpit de pilote de chasse, divers stands d'animations avec la présence des Services Relations Publiques de l'Armée de l'Air, de l'Armée de Terre et de la Gendarmerie Nationale. Un village militaire ancien avait été reconstitué avec une cinquantaine de tentes et quelques 150 hommes et femmes en tenue US, dans le village une soixantaine de véhicules militaires anciens et surtout deux chars, un US de type Sherman et un Canadien de type Destroyer.
Cette attraction attire beaucoup les visiteurs adultes ou enfants. Un petit village 14-18 avait été érigé également. Le car podium de l'Armée de l'Air animait avec des jeux toute la journée et permettait au speaker officiel de présenter les différents aéronefs en vol, ces aéronefs au nombre de 80 présentaient les différentes possibilités de voler soit en planeur, en hélicoptère, en avion ancien ou moderne, ou encore en autogyre et enfin en avion de chasse. Faut-il rappeler la présence de la prestigieuse Patrouille de France qui a distillé sa démonstration 2016 pour le plus grand plaisir de toutes et tous.

Nous avons eu l'honneur cette année d'accueillir les représentations étrangères officielles de la Force Aérienne Belge avec l'hélicoptère de sauvetage en mer EUROCOPTER NH90 et avec l'avion de transport HERCULE C-130 et puis une représentation étrangère exceptionnelle celle de la Force Aérienne de JORDANIE avec la célèbre Patrouille des ROYAL JORDANIAN FALCONS qui, dans le cadre de sa tournée mondiale avait choisi notre ville de SAINT QUENTIN comme ville étape internationale.

Ces représentations étrangères honorent par leurs présences la qualité de nos organisations de manifestations aériennes.

Côté Français bien entendu l'Armée de l'Air nous avait gratifié de la présence de la Patrouille de France et d'avions de formation de l'école de l'Air.

La Gendarmerie Nationale nous avait dépêché un hélicoptère EC135 de la SAG de PICARDIE.

Côté avions de collections et anciens nous avions des représentations des associations les plus représentatives avec les avions de combats aériens de la guerre 14-18 avec les avions légendaires tels que le triplan FOKKER du Baron Rouge ou encore d'autres triplans d'époque comme les SE5 Anglais de Royal Factory.....

Les avions civils sont venus de FRANCE, BELGIQUE, LUXEMBOURG mais aussi d'ALLEMAGNE.

Dans un contexte difficile compte tenu de l'état d'urgence prolongé nous avons du faire face à des contraintes de renforcement de la sécurité avec un dispositif efficace entre les forces de Gendarmerie et le gardiennage privé. Notre dispositif a été doublé en moyens humains mais en restant discret et efficient.

Aucun incident n'a été signalé sur la journée entière tant au niveau sécurité qu'au niveau médical, à noter la présence d'une équipe du SAMU du centre hospitalier de SAINT QUENTIN et de bénévoles de la Sécurité Civile dans le public.

Une très belle manifestation qui positionne la Ville de SAINT QUENTIN comme ville motivée pour animer sa population malgré la période difficile que nous traversons.

Un public satisfait pour ceux qui ont rejoint l'aérodrome de SAINT QUENTIN ROUPY, mais un public dans les villages, et restés en ville, qui ont pu voir de chez eux ce spectacle extraordinaire, sans oublier un reportage de 80 minutes diffusé plusieurs fois par MATELE après la Fête Aérienne. Très bons comptes rendus également de la presse locale et Régionale.

Enfin, cette manifestation a permis l'emploi de différentes entreprises locales spécialisées soit dans l'alimentation, le son, le gardiennage, la main d'œuvre temporaire, les hôtels (quelques 200 nuitées pour la circonstance), les ambulances, sociétés de location automobile, commerces de gros et détail etc.....

La manifestation a nécessité l'emploi pour le montage, le jour de l'événement et le démontage entre 30 et 120 personnels incluant les prestataires extérieurs.

Parmi les partenaires, la Ville de SAINT QUENTIN, Le Conseil Départemental de l'Aisne, la Région des Hauts-de-France, AUCHAN.....

Un bilan satisfaisant globalement malgré une baisse du nombre de visiteurs du essentiellement à une météo mitigée.

MEETING AERIEN

Le 21 Août 2016

COMPTE RENDU FINANCIER - "PROVISOIRE"

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		***RECETTES BILLETTERIE***	**14 000 €**
Hébergement, Restauration, Réception.	26 327 €		
Frais techniques :			
Carburant	9 745 €		
Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV ....)	19 745 €	***RECETTES DIVERSES***	
Frais de déplacement : avion, train, automobile		(Exposants)	**1 300 €**
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**55 817 €**	***RECETTES PUBLICITAIRES***	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	**15 300 €**
		Subvention - REGION	**20 000 €**
SOUS TRAITANCE		Subvention - DEPARTEMENT	**10 000 €**
Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	9 894 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	**100 000 €**
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	**9 894 €**		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
(Programme, affiches, presse radio, presse écrite, presse télévisée)	10 733 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	**10 733 €**		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & charges sociales	33 512 €		
Frais de structure			
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	**33 512 €**		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Intervenants extérieurs (plateau militaires)	4 770 €		
Intervenants extérieurs (plateau avions)	30 850 €		
Intervenants extérieurs (caissiers)	1 110 €		
Assistance technique	8 185 €		
Contrats personnel temporaire	1 646 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	**46 561 €**		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	1 500 €		
Assurances	2 350 €		
Organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	**3 850 €**		
Divers (factures en attente de réception)	3 000 €		
(hors coût de location du matériel de la Ville de Saint-Quentin)			
TOTAL DES DEPENSES	**163 366 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**160 600 €**

RESULTAT	**2 766 €**	
	PERTE	**BENEFICE**

Clé de répartition 17,87%

	MEETING AERIEN 21/08/2016
PRODUITS	
Billetterie	22 261,12 €
Stands Exposants	
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	100 000,00 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	55,68 €
Transfert de charges	
Refacturation prestations	4 289,46 €
Partenariat AUCHAN	5 000,00 €
Sous total	**131 606,25 €**
CHARGES	-
Carburant	152,64 €
Petit équipement	189,45 €
Vétement de travail	103,15 €
Fournitures administratives	370,70 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	79,03 €
Locations immobilières	1 715,78 €
Location photocopieur	18,11 €
Entretien immobilier	270,17 €
Charges locatives	90,59 €
Entretien véhicules	25,79 €
Maintenance	220,98 €
Primes d'assurance	586,65 €
Documentation générale	32,49 €
Honoraires	1 345,82 €
Frais d'actes	8,81 €
Hnonraires divers	214,47 €
Frais délégation service public	178,73 €
Publicité	226,71 €
Cadeaux à la clientèle	109,90 €
Divers (pourboires, dons...)	8,29 €
Voyages et déplacements	1 073,39 €
Frais liés aux évenements	118 300,19 €
Missions	26,33 €
Réceptions	590,00 €
Frais postaux	261,38 €
Téléphone	541,35 €
Internet	148,14 €
Services bancaires	113,05 €
Taxe d'Apprentissage	137,39 €
Formation continue	138,02 €
Contribution Economique	141,55 €
Cartes Grises/Vignettes	56,21 €
Salaires	11 501,33 €
Congés Payés	235,65 €
Rémunération Gérance	11 152,59 €
RSI	3 924,50 €
CSG Déductible	858,61 €
Cotisations Falcutatives	2 170,39 €
Cotisations URSSAF	3 487,55 €
Cotisations RETRAITE	673,40 €
Provision ch.sles/prov CP	101,32 €
Médecine du travail	26,63 €
CICE	- 690,07 €
Charges de gestion courante	6,92 €
Pertes de change	86,14 €
Autres charges exceptionnelles	1 768,35 €
Valeur comptable des éléments cédés	980,27 €
Dotations aux amortissements	1 484,46 €
Dot Prov créances clients	189,45 €
Impôt sur les bénéfices	211,08 €
Sous total	**165 643,83 €**
Résultat par évènements	- 34 037,58 €

BleuCiel Prod

ZAZIE

Le 24 SEPTEMBRE 2016

saint-quentin
Thierry Suc présente
zazie
l'heureux
tour
24
septembre
le splendid
Billetterie-Spectacles
47 rue d'Isle 02100 Saint-Quentin
au 03.23.62.36.77
ticketnet
ticketmaster France
franceBillet
.com
BleuCiel
Prod
SAINT
QUENTIN
Auchan
SAINT-QUENTIN
fnac
RTL2
LE SON POP ROCK
bobine
TS3
myTicket.fr
LOCATIONS FNAC, CARREFOUR, GÉANT, MAGASINS U, AUCHAN, E.LECLERC ET POINTS DE VENTE HABITUELS / FNAC.COM – TICKETMASTER.FR – MYTICKET.FR – DIGITICK.COM TSPROD.COM

BleuCiel Prod

CONCERT - ZAZIE

SPLENDID de SAINT QUENTIN

Le 24 Septembre 2016

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
54 189 €	55 694 €	- 1 506 €

ZAZIE
Le 24 Septembre 2016

Compte-rendu Global

Le spectacle de ZAZIE vient de se dérouler au SPLENDID de Saint-Quentin le 24 Septembre 2016. Il nous a permis d'accueillir une icône internationale de la culture musicale Française avec ZAZIE omniprésente puisqu'elle fait partie de la célèbre émission de la télé réalité "THE VOICE".

Ce spectacle a vu la présence de près de 1000 spectateurs incluant les invitations productions et ville.

L'intégration de ce concert dans la DSP a permis d'obtenir un tarif à 49€, pour les spectateurs Saint Quentinois, inférieur que ceux observés dans les autres salles très souvent proches de 59€.

D'un point de vue technique nous n'avons rencontré aucun problème avec un soutien technique du personnel du SPLENDID des plus professionnels.

Un public qui a apprécié la qualité de ce concert quelque soient les générations puisque nous avons pu constater la présence d'un jeune public associé à la présence des seniors.

Thierry Suc présente
saint-quentin
zazie
l'heureux tour
24 septembre le splendid
Billetterie-Spectacles
47 rue d'Isle 02100 Saint-Quentin
au 03.23.62.34.77
ticketnet
francebillet
BleuCiel Prod
SAINT QUENTIN
Auchan SAINT-QUENTIN
bobine
TS3
RTL2

ZAZIE

Le 24 Septembre 2016

COMPTE RENDU FINANCIER "PROVISOIRE"

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		***RECETTES BILLETTERIE***	**42 894 €**
Hébergement, Restauration, Réception.	1 449 €		
Frais techniques :			
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV ....)	0 €	***RECETTES DIVERSES***	
Matériel / Equipement	0 €		
Frais de déplacement : avion, train, automobile, carburant	0 €	(Buvette et Sandwichs)	**0 €**
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	**1 449 €**	***RECETTES PUBLICITAIRES***	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TRAITANCE			
Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	254 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	**8 333 €**
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	**254 €**		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	0 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	**0 €**		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & Charges sociales (direction/technique/administratif)	12 476 €		
Frais de structure			
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	**12 476 €**		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Cachet Artiste	32 600 €		
contrats personnel temporaire	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	**32 600 €**		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	5 390 €		
Assurances			
Organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	**5 390 €**		
Amortissement matériel	0 €		
TOTAL DES DEPENSES	**52 170 €**	**TOTAL DES RECETTES**	**51 228 €**

RESULTAT - PERTE	942 €	RESULTAT - BENEFICE	

Clé de répartition	6,01%
	ZAZIE 24/09/2016
PRODUITS	
Billetterie	42 894,23 €
Stands Exposants	
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	8 333,33 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	1 500,00 €
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	18,72 €
Transfert de charges	
Refacturation prestations	1 442,24 €
Partenariat AUCHAN	
Sous total	**54 188,52 €**
CHARGES	
Carburant	51,32 €
Petit équipement	63,70 €
Vétement de travail	34,68 €
Fournitures administratives	124,64 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	26,57 €
Locations immobilières	576,90 €
Location photocopieur	6,09 €
Entretien immobilier	90,84 €
Charges locatives	30,46 €
Entretien véhicules	8,67 €
Maintenance	74,30 €
Primes d'assurance	197,25 €
Documentation générale	10,92 €
Honoraires	452,50 €
Frais d'actes	2,96 €
Hnonraires divers	72,11 €
Frais délégation service public	60,09 €
Publicité	76,23 €
Cadeaux à la clientèle	36,95 €
Divers (pourboires, dons...)	2,79 €
Voyages et déplacements	360,90 €
Frais liés aux évenements	39 775,97 €
Missions	8,85 €
Réceptions	198,37 €
Frais postaux	87,88 €
Téléphone	182,02 €
Internet	49,81 €
Services bancaires	38,01 €
Taxe d'Apprentissage	46,19 €
Formation continue	46,40 €
Contribution Economique	47,59 €
Cartes Grises/Vignettes	18,90 €
Salaires	3 867,08 €
Congés Payés	79,23 €
Rémunération Gérance	3 749,83 €
RSI	1 319,53 €
CSG Déductible	288,69 €
Cotisations Falcutatives	729,75 €
Cotisations URSSAF	1 172,62 €
Cotisations RETRAITE	226,42 €
Provision ch.sles/prov CP	34,07 €
Médecine du travail	8,95 €
CICE	- 232,02 €
Charges de gestion courante	2,33 €
Pertes de change	28,96 €
Autres charges exceptionnelles	594,57 €
Valeur comptable des éléments cédés	329,60 €
Dotations aux amortissements	499,12 €
Dot Prov créances clients	63,70 €
Impôt sur les bénéfices	70,97 €
Sous total	**55 694,28 €**
Résultat par évènements	- 1 505,76 €

BleuCiel Prod

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE BOXE

Le 3 Mars 2017

SAINT QUENTIN BOXE

PALAIS DES SPORTS — **03 MARS 2017**

CHAMPIONNAT D'EUROPE

SUPER PLUMES

GUILLAUME FRENOIS
FRANCE

VIACHESLAV GUSEV
RUSSIE

Crédit Photo Enek Lasaire

4 COMBATS PROFESSIONNELS INTERNATIONAUX

DONT **TONY AVERLANT**

INFO 03 23 62 00 00 DÉBUT DES COMBATS 19H

POINTS DE VENTE :
LE LONGCHAMP - LE CARRÉ D'AS - LE CORTÈS - LE CYRANO - LA PATTE D'OIE - LE BERGERAC

Billetterie Spectacles

ticketnet

BleuCiel Prod

CHAMPIONNAT D'EUROPE de BOXE

PALAIS DES SPORTS de Saint-Quentin

Le 3 Mars 2017

(Report DSP 2016)

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
97 210€	125 884€	**- 28 674 €**

Remarque : Ce résultat déficitaire ne tient pas compte de la quote part de DSP 2017 soit 53.334€ HT

Clé de répartition 13,58%

	BOXE 03/03/2017 (Sur DSP 2016)
PRODUITS	
Billetterie	23 241,14 €
Stands Exposants	
Buvette	
Prestations publicitaires	
DSP	66 666,67 €
Partenariats divers	
Subvention d'exploitation	
Subvention d'exploitation	
Produits divers de gestion courante	
Autres produits financiers	
Autres produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actif	
Assurance Yéti	42,31 €
Transfert de charges	
Refacturation prestations	3 259,86 €
Partenariat AUCHAN	4 000,00 €
Sous total	**97 209,97 €**
CHARGES	
Carburant	116,00 €
Petit équipement	143,98 €
Vétement de travail	78,39 €
Fournitures administratives	281,72 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	60,06 €
Locations immobilières	1 303,94 €
Location photocopieur	13,76 €
Entretien immobilier	205,32 €
Charges locatives	68,84 €
Entretien véhicules	19,60 €
Maintenance	167,94 €
Primes d'assurance	445,84 €
Documentation générale	24,69 €
Honoraires	1 022,78 €
Frais d'actes	6,69 €
Hnonraires divers	162,99 €
Frais délégation service public	135,83 €
Publicité	172,29 €
Cadeaux à la clientèle	83,52 €
Divers (pourboires, dons...)	6,30 €
Voyages et déplacements	815,74 €
Frais liés aux évenements	89 904,50 €
Missions	20,01 €
Réceptions	448,38 €
Frais postaux	198,64 €
Téléphone	411,41 €
Internet	112,58 €
Services bancaires	85,92 €
Taxe d'Apprentissage	104,41 €
Formation continue	104,89 €
Contribution Economique	107,58 €
Cartes Grises/Vignettes	42,72 €
Salaires	8 740,66 €
Congés Payés	179,08 €
Rémunération Gérance	8 475,63 €
RSI	2 982,50 €
CSG Déductible	652,51 €
Cotisations Falcutatives	1 649,43 €
Cotisations URSSAF	2 650,43 €
Cotisations RETRAITE	511,77 €
Provision ch.sles/prov CP	77,00 €
Médecine du travail	20,24 €
CICE	- 524,43 €
Charges de gestion courante	5,26 €
Pertes de change	65,47 €
Autres charges exceptionnelles	1 343,89 €
Valeur comptable des éléments cédés	744,97 €
Dotations aux amortissements	1 128,14 €
Dot Prov créances clients	143,98 €
Impôt sur les bénéfices	160,41 €
Sous total	**125 884,21 €**
Résultat par évènements	- 28 674,23 €

III Les Tarifs

Les tarifs pratiqués pour la participation aux manifestations 2016 ont été les suivants :

1) CONCERT FRERO DELAVEGA
39 Euros - Assis
31 Euros - Debout

2) SPECTACLE TROTRO
26 Euros

3) CONCERT CHRISTOPHE WILLEM
39 Euros

4) FOIRE EXPO
Vente des stands

5) DEFILE DU 14 JUILLET
Entrées gratuites

6) FETE AERIENNE
5 Euros - Gratuit aux -12 ans

7) CONCERT ZAZIE
49 Euros

8) BOXE
Niveau national
Gradins : 5 euros
Plateaux : 10 euros

Niveau international
Gradins : 10 euros
Plateaux : 20 euros

Niveau mondial
Gradins : 15 euros
Plateaux : 20-30 euros

Gratuit -12 ans

BleuCiel Prod

COMPTES ANNUELS

pwc.fr

Documents financiers

EURL BLEU CIEL PRODUCTION

223 Rue de Fayet 02100 Saint-Quentin

Exercice clos le **31 décembre 2016**

pwc

pwc

Services aux Entrepreneurs

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

Monsieur le Gérant,

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de EURL BLEU CIEL PRODUCTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu; ils se caractérisent par les données suivantes :

– Total du bilan :	420 966,87 €
– Chiffre d'affaires :	830 278,59 €
– Résultat net comptable :	10 549,73 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts–comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Saint–Quentin
Le 16 mai 2017

Didier BRUN
Expert Comptable Associé

PwC Services, 6 Place Arnaud Bisson, 02100 SAINT QUENTIN
Tél. : 0323062800, Fax : 0323062798, www.services–entrepreneurs.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des Experts Comptables d'Aquitaine. Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 000 €. Siège social : 179, Cours du Médoc 33 300 Bordeaux. RCS Bordeaux 814 416 582. TVA n° FR 81 314 416 582. Siret 814 416 582 00017. Code APE 6920Z. Bureaux : Amiens, Bordeaux, Bourg-en-Bresse, Chaumont, Cognac, Dijon, Lille, Limoges, Lesconil, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Pau, Péronne, Quimper, Rennes, Saint-Quentin, Strasbourg.

Sommaire

Rapport de l'expert–comptable	**5**
Comptes annuels	**7**
Bilan	8
Compte de résultat	10
Annexe	12
Règles et méthodes comptables	14
Informations relatives au bilan	16
Autres informations	22
Détail des comptes	**25**
Bilan détaillé	26
Compte de résultat détaillé	28
Documents fiscaux	**31**
Informations PwC	**43**

Comptes annuels

pwc

Bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	2 692	2 649	43	1 526
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	11 064	2 224	8 840	6 479
Autres immobilisations corporelles	22 054	5 176	16 878	7 729
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20		20	
ACTIF IMMOBILISE	**35 830**	**10 049**	**25 781**	**15 734**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	245 309	2 120	243 189	55 622
Autres créances	86 741		86 741	92 201
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				50 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	21 279		21 279	431
Charges constatées d'avance	43 978		43 978	57 765
ACTIF CIRCULANT	**397 306**	**2 120**	**395 186**	**256 018**
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**433 136**	**12 169**	**420 967**	**271 752**

Bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital		
Capital	1 000	1 000
dont versé	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 549	6 734
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	**10 550**	**19 815**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**38 198**	**27 649**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		22 731
Emprunts et dettes financières diverses	2 769	10 499
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	575	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 519	120 575
Dettes fiscales et sociales	60 245	19 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 455	70 958
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	142 204	
DETTES	**382 768**	**244 103**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**420 967**	**271 752**

Compte de résultat EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	830 279	713 281
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**830 279**	**713 281**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	18 319	
Reprise/provisions (et amorts) transferts de charges	27 444	23 300
Autres produits	14 430	4
Total des produits d'exploitation	**890 471**	**736 585**
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements		53
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	685 373	544 301
Impôts, taxes et versements assimilés	2 647	1 364
Salaires et Traitements	166 975	149 112
Charges sociales	20 136	16 512
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 306	2 684
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	1 060	1 060
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	39	4
Total des charges d'exploitation	**884 536**	**715 089**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 935**	**21 496**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	61	
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	**61**	
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées		3
Différences négatives de change	482	
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	**482**	**3**
RESULTAT FINANCIER	**-421**	**-3**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**5 514**	**21 492**

Compte de résultat EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 595	2 000
Produits exceptionnels sur opération en capital	6 000	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		
Total produits exceptionnels	**21 595**	**2 000**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 894	917
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 485	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	**15 379**	**917**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 217**	**1 083**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 181	2 761
TOTAL DES PRODUITS	**912 128**	**738 585**
TOTAL DES CHARGES	**901 578**	**718 770**
BENEFICE OU PERTE	**10 550**	**19 815**

BleuCiel Prod

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

BLEU CIEL PRODUCTION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

Bleu Ciel Production Eurl
SIREN 535 124 192
223, rue de Fayet
02100 SAINT QUENTIN

Ce rapport comprend 18 pages

Integral experts

SARL au capital de 750.000 €, inscrite près la Cour d'Appel d'Amiens.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2016

À l'associé unique,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de **BLEU CIEL PRODUCTION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par vous-même en qualité de gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention du lecteur sur la note exposée page 19 de l'annexe relative au montant des charges à payer provisionnées à la clôture au passif du bilan.

Ces charges à hauteur de 62.663€ se rapportent aux dépenses qui ont été engagées en 2017 pour les besoins d'un évènement programmé en 2016, au titre de la délégation de service publique consentie par la Ville de Saint-Quentin.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont permis de vérifier le caractère approprié des principes et méthodes comptables retenues.

En particulier, nous avons vérifié :

- que la reconnaissance des produits résultant de la délégation de service publique dont votre société bénéficie était conforme aux termes de la convention en vigueur et de ses avenants éventuels ;
- que le principe de rattachement des charges aux produits issus de la convention était également respecté ;
- qu'enfin votre société avait bien reçu l'accord de l'autorité délégante pour reporter en 2017 ledit évènement programmé en 2016.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant, et dans les documents soumis à l'associé unique, sur la situation financière et les comptes annuels de la société.

Saint Quentin, le 29 mai 2017

Sté Groupe MICHEL Audit & Conseils

Antoine MICHEL, Gérant
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel d'Amiens

Bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	2 692	2 649	43	1 526
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	11 064	2 224	8 840	6 479
Autres immobilisations corporelles	22 054	5 176	16 878	7 729
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	20		20	
ACTIF IMMOBILISE	**35 830**	**10 049**	**25 781**	**15 734**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	245 309	2 120	243 189	55 622
Autres créances	86 741		86 741	92 201
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				50 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	21 279		21 279	431
Charges constatées d'avance	43 978		43 978	57 765
ACTIF CIRCULANT	**397 306**	**2 120**	**395 186**	**256 018**
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**433 136**	**12 169**	**420 967**	**271 752**

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital		
Capital	1 000	1 000
dont versé	**1 000**	**1 000**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation ou d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	26 549	6 734
Report à nouveau		
Résultat		
Résultat de l'exercice	**10 550**	**19 815**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**38 198**	**27 649**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		22 731
Emprunts et dettes financières diverses	2 769	10 499
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	575	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 519	120 575
Dettes fiscales et sociales	60 245	19 341
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	64 455	70 958
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	142 204	
DETTES	**382 768**	**244 103**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**420 967**	**271 752**

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	830 279	713 281
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**830 279**	**713 281**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	18 319	
Reprise/provisions (et amorts) transferts de charges	27 444	23 300
Autres produits	14 430	4
Total des produits d'exploitation	**890 471**	**736 585**
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements		53
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	685 373	544 301
Impôts, taxes et versements assimilés	2 647	1 364
Salaires et Traitements	166 975	149 112
Charges sociales	20 136	16 512
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 306	2 684
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	1 060	1 060
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	39	4
Total des charges d'exploitation	**884 536**	**715 089**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 935**	**21 496**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés	61	
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers	**61**	
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées		3
Différences négatives de change	482	
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	**482**	**3**
RESULTAT FINANCIER	**-421**	**-3**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**5 514**	**21 492**

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 595	2 000
Produits exceptionnels sur opération en capital	6 000	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		
Total produits exceptionnels	**21 595**	**2 000**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 894	917
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 485	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	**15 379**	**917**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 217**	**1 083**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 181	2 761
TOTAL DES PRODUITS	**912 128**	**738 585**
TOTAL DES CHARGES	**901 578**	**718 770**
BENEFICE OU PERTE	**10 550**	**19 815**

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Annexe EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions		x	
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance	x (Détail)		

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Annexe EURL BLEU CIEL PRODUCTION

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allégements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impots sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture	x		
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	x		
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Désignation de la société : EURL BLEU CIEL PRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 420 967 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 550 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France.
Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014–03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.
Les durées d'utilisation sont les suivantes :
* Concessions et Brevets : 1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables EURL BLEU CIEL PRODUCTION

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.
Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est calculé à la clôture de l'exercice sur la base des rémunérations éligibles.

Ce produit est comptabilisé en diminution des charges de personnel (rubrique "charges sociales") conformément à la préconisation de la note d'information du 28 février 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Informations relatives au bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif immobilisé

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 440	252		2 692
Immobilisations incorporelles	**2 440**	**252**		**2 692**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 780	9 783	5 500	11 064
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	6 363	12 428	2 508	16 283
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 417	1 354		5 771
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**17 561**	**23 565**	**8 008**	**33 118**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		20		20
Immobilisations financières		**20**		**20**
ACTIF IMMOBILISE	**20 001**	**23 837**	**8 008**	**35 830**

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	**914**	**1 735**		**2 649**
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	301	1 938	15	2 224
Inst. géné. agencements et aménag. divers				
Matériel de transport	2 082	3 113	2 508	2 688
Matériel de bureau et informatique, mobilier	969	1 519		2 488
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	**3 353**	**6 571**	**2 524**	**7 400**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**4 267**	**8 306**	**2 524**	**10 049**

Informations relatives au bilan EUFL BLEU CIEL PRODUCTION

Actif circulant

Détail des créances et échéances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Capital souscrit:			
Capital souscrit non appelé			
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	20		20
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux ou litigieux	2 544	2 544	
Autres créances clients	242 765	242 765	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres org. sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impots sur les bénéfices	2 680	2 680	
Taxe sur la valeur ajoutée	14 472	14 472	
Autres impots, taxe et assimilé			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	69 589	69 589	
Charges constatées d'avance	43 978	43 978	
Total	**376 048**	**376 028**	**20**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Informations relatives au bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 506
Dettes provis. pr congés à payer	4 891
Charges sociales s/congés à payer	1 925
Divers - charges à payer	64 455
Total	80 777

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	10 002
Fournisseurs - RRR à obtenir	20 084
Divers - produits à recevoir	6 000
Total	36 086

Capitaux propres

Composition du capital

Capital d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,000 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	100	10,00

Informations relatives au bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

Provisions

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation	1 060	
Financières		
Exceptionnelles		

Dettes

Echéances des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	112 519	112 519		
Dettes fiscales et sociales	60 245	60 245		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	2 769	2 769		
Autres dettes	64 455	64 455		
Produits constatés d'avance	142 204	142 204		
Total	**382 194**	**382 194**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	2 769			

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Informations relatives au bilan EURL BLEU CIEL PRODUCTION

Comptes de Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d avance	43 977		
Total	**43 977**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exceptionnels
Produits constatés d avance	142 204		
Total	**142 204**		

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture

Le gala de boxe prévu sur la DSP 2016 qui devait se tenir initialement en décembre 2016 s'est finalement déroulé le 3 mars 2017.
Les recettes et charges liées à cet événement ont été prises en compte sur l'exercice 2016.

Engagements financiers

Crédit–Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				23 257	23 257
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				388	388
Amortissements				388	388
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				442	442
Redevances payées				442	442
A un an au plus				5 306	5 306
A plus d'un an et cinq ans au plus				20 783	20 783
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				26 089	26 089
Valeur résiduelle				464	464
Montant pris en charge dans l'exercice				442	442

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Groupe Michel Audit & Conseils
Commissaire aux Comptes

Autres informations EURL BLEU CIEL PRODUCTION

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE acquis au titre de la période close au 31 décembre 2016 s'élève à 3 861 euros.

Le crédit d'impôt 2016 a été utilisé pour l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise au travers notamment d'effort en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

BleuCiel Prod

REPARTITION ANALYTIQUE

BLEU CIEL PRODUCTION
Exercice 01/01/2016 au 31/12/2016

ECLATEMENT ANALYTIQUE

Clé de répartition		9,56%	2,46%	5,01%	41,29%	3,23%	17,87%	6,01%	13,58%	100,00%
	Produits et charges Communs	FRERO DELAVEGA 30/01/2016	TROTRO 05/03/2016	C.VILLEM 22/03/2016	FOIRE EXPO du 4 au 8/05/2016	DEFILE 14/07/2016	MEETING AERIEN 21/08/2016	ZAZIE 24/09/2016	BOXE 03/03/2017 (Sur DSP 2016)	Total
PRODUITS										
Billetterie		71 382,96 €	21 902,06 €	28 394,22 €			22 261,12 €	42 894,23 €	23 241,14 €	210 075,73 €
Stands Exposants					229 027,33 €					229 027,33 €
Buvette										- €
Prestations publicitaires										- €
DSP		16 666,67 €	8 333,33 €	12 500,00 €	167 500,00 €	25 000,00 €	100 000,00 €	8 333,33 €	66 666,67 €	405 000,00 €
Partenariats divers										416,67 €
Subvention d'exploitation										12 318,68 €
Subvention d'exploitation	6 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €				1 500,00 €		6 000,00 €
Produits divers de gestion courante										14 429,58 €
Autres produits financiers										61,06 €
Autres produits exceptionnels										15 595,46 €
Produits cessions éléments actif										6 000,00 €
Assurance Yéti	311,51 €	29,75 €	10,77 €	15,60 €	128,63 €	10,07 €	55,68 €	18,72 €	42,31 €	311,51 €
Transfert de charges										1 109,43 €
Refacturation prestations	24 000,00 €	2 291,79 €	829,63 €	1 201,51 €	9 909,88 €	775,63 €	4 289,46 €	1 442,24 €	3 259,85 €	24 000,00 €
Partenariat AUCHAN		3 000,00 €	1 000,00 €				5 000,00 €		4 000,00 €	13 000,00 €
Sous total	30 311,51 €	94 871,16 €	33 575,79 €	43 611,32 €	406 565,84 €	25 785,70 €	131 606,25 €	54 188,52 €	97 209,97 €	*937 345,45 €*
CHARGES										
Carburant	854,02 €	81,55 €	29,52 €	42,75 €	352,63 €	27,60 €	152,64 €	51,32 €	116,00 €	854,02 €
Petit équipement	1 060,01 €	101,22 €	36,64 €	53,07 €	437,69 €	34,26 €	189,45 €	63,70 €	143,98 €	1 060,01 €
Vêtement de travail	577,16 €	55,11 €	19,95 €	28,89 €	238,32 €	18,65 €	103,15 €	34,68 €	78,39 €	577,16 €
Fournitures administratives	2 074,10 €	198,06 €	71,70 €	103,84 €	856,42 €	67,03 €	370,70 €	124,64 €	281,72 €	2 074,10 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	442,19 €	42,23 €	15,29 €	22,14 €	182,59 €	14,29 €	79,03 €	26,57 €	60,06 €	442,19 €
Locations immobilières	9 600,00 €	916,72 €	331,85 €	480,60 €	3 963,95 €	310,25 €	1 715,78 €	576,90 €	1 302,94 €	9 600,00 €
Location photocopieur	101,33 €	9,68 €	3,50 €	5,07 €	41,84 €	3,27 €	18,11 €	6,09 €	13,76 €	101,33 €
Entretien immobilier	1 511,64 €	144,35 €	52,25 €	75,68 €	624,17 €	48,85 €	270,17 €	90,84 €	205,22 €	1 511,64 €
Charges locatives	506,84 €	48,40 €	17,52 €	25,37 €	209,28 €	16,38 €	90,59 €	30,46 €	68,84 €	506,84 €
Entretien véhicules	144,29 €	13,78 €	4,99 €	7,22 €	59,58 €	4,66 €	25,79 €	8,67 €	19,60 €	144,29 €
Maintenance	1 236,40 €	118,07 €	42,74 €	61,90 €	510,52 €	39,96 €	220,98 €	74,30 €	167,94 €	1 236,40 €
Primes d'assurance	3 282,40 €	313,44 €	113,47 €	164,33 €	1 355,34 €	106,08 €	586,65 €	197,25 €	445,84 €	3 282,40 €
Documentation générale	181,80 €	17,36 €	6,28 €	9,10 €	75,07 €	5,88 €	32,49 €	10,92 €	24,69 €	181,80 €
Honoraires	7 530,00 €	719,05 €	260,30 €	376,97 €	3 109,23 €	243,36 €	1 345,82 €	452,50 €	1 022,78 €	7 530,00 €
Frais d'actes	49,29 €	4,71 €	1,70 €	2,47 €	20,35 €	1,59 €	8,81 €	2,96 €	6,69 €	49,29 €
Honoraires divers	1 200,00 €	114,59 €	41,48 €	60,08 €	495,49 €	38,78 €	214,47 €	72,11 €	162,99 €	1 200,00 €
Frais délégation service public	1 000,00 €	95,49 €	34,57 €	50,06 €	412,91 €	32,32 €	178,73 €	60,09 €	135,83 €	1 000,00 €
Publicité	1 268,45 €	121,13 €	43,85 €	63,50 €	523,76 €	40,99 €	226,71 €	76,23 €	172,29 €	1 268,45 €
Cadeaux à la clientèle	614,89 €	58,72 €	21,26 €	30,78 €	253,90 €	19,87 €	109,90 €	36,95 €	83,52 €	614,89 €
Divers (pourboires, dons...)	46,36 €	4,43 €	1,60 €	2,32 €	19,14 €	1,50 €	8,29 €	2,79 €	6,30 €	46,36 €
Voyages et déplacements	6 005,72 €	573,49 €	207,61 €	300,66 €	2 479,83 €	194,09 €	1 073,39 €	360,90 €	815,74 €	6 005,72 €
Frais liés aux évenements		63 205,87 €	22 880,64 €	33 136,68 €	273 307,50 €	21 391,42 €	118 300,19 €	39 775,97 €	89 904,50 €	661 902,77 €
Missions	147,32 €	14,07 €	5,09 €	7,38 €	60,83 €	4,76 €	26,33 €	8,85 €	20,01 €	147,32 €
Réceptions	3 301,10 €	315,23 €	114,11 €	165,26 €	1 363,06 €	106,69 €	590,00 €	198,37 €	448,38 €	3 301,10 €
Frais postaux	1 462,45 €	139,65 €	50,55 €	73,21 €	603,86 €	47,26 €	261,38 €	87,88 €	198,64 €	1 462,45 €
Téléphone	3 028,91 €	289,23 €	104,70 €	151,64 €	1 250,67 €	97,89 €	541,35 €	182,02 €	411,41 €	3 028,91 €
Internet	828,85 €	79,15 €	28,65 €	41,49 €	342,24 €	26,79 €	148,14 €	49,81 €	112,58 €	828,85 €
Services bancaires	632,54 €	60,40 €	21,87 €	31,67 €	261,18 €	20,44 €	113,05 €	38,01 €	85,92 €	632,54 €
Taxe d'Apprentissage	768,71 €	73,41 €	26,57 €	38,48 €	317,41 €	24,84 €	137,39 €	46,19 €	104,41 €	768,71 €
Formation continue	772,21 €	73,74 €	26,69 €	38,66 €	318,85 €	24,96 €	138,02 €	46,40 €	104,89 €	772,21 €
Contribution Economique	792,00 €	75,63 €	27,38 €	39,65 €	327,03 €	25,60 €	141,55 €	47,59 €	107,56 €	792,00 €
Cartes Grises/Vignettes	314,52 €	30,03 €	10,87 €	15,75 €	129,97 €	10,16 €	56,21 €	18,90 €	42,72 €	314,52 €
Salaires	64 351,22 €	6 144,97 €	2 224,49 €	3 221,60 €	26 571,38 €	2 079,71 €	11 501,33 €	3 867,08 €	8 740,66 €	64 351,22 €
Congés Payés	1 318,47 €	125,90 €	45,58 €	66,01 €	544,41 €	42,61 €	235,65 €	79,23 €	179,01 €	1 318,47 €
Rémunération Gérance	62 400,00 €	5 958,65 €	2 157,04 €	3 123,92 €	25 765,70 €	2 016,65 €	11 152,59 €	3 749,83 €	8 475,63 €	62 400,00 €
RSI	21 958,00 €	2 096,80 €	759,04 €	1 099,28 €	9 066,72 €	709,64 €	3 924,50 €	1 319,53 €	2 982,50 €	21 958,00 €
CSG Déductible	4 804,00 €	458,74 €	166,08 €	240,50 €	1 983,63 €	155,26 €	858,61 €	288,69 €	652,51 €	4 804,00 €
Cotisations Facultatives	12 143,56 €	1 159,60 €	419,78 €	607,94 €	5 014,22 €	392,46 €	2 170,39 €	729,75 €	1 649,43 €	12 143,56 €
Cotisations URSSAF	19 513,23 €	1 863,34 €	674,53 €	976,89 €	8 057,24 €	630,63 €	3 487,55 €	1 172,62 €	2 650,43 €	19 513,23 €
Cotisations RETRAITE	3 767,77 €	359,79 €	130,24 €	188,62 €	1 555,76 €	121,77 €	673,40 €	226,42 €	511,77 €	3 767,77 €
Provision ch.sles/prov CP	566,92 €	54,14 €	19,60 €	28,38 €	234,09 €	18,32 €	101,32 €	34,07 €	77,00 €	566,92 €
Médecine du travail	149,00 €	14,23 €	5,15 €	7,46 €	61,52 €	4,82 €	26,63 €	8,95 €	20,24 €	149,00 €
CICE	- 3 861,00 €	- 368,69 €	- 133,47 €	- 193,29 €	- 1 594,25 €	- 124,78 €	- 690,07 €	- 232,02 €	- 524,43 €	- 3 861,00 €
Charges de gestion courante	38,73 €	3,70 €	1,34 €	1,94 €	15,99 €	1,25 €	6,92 €	2,33 €	5,26 €	38,73 €
Pertes de change	481,99 €	46,03 €	16,66 €	24,13 €	199,02 €	15,58 €	86,14 €	28,96 €	65,47 €	481,99 €
Autres charges exceptionnelles	9 894,13 €	944,80 €	342,02 €	495,33 €	4 085,40 €	319,76 €	1 768,35 €	594,57 €	1 343,89 €	9 894,13 €
Valeur comptable des éléments cédés	5 484,72 €	523,74 €	189,60 €	274,58 €	2 264,71 €	177,26 €	980,27 €	329,60 €	744,97 €	5 484,72 €
Dotations aux amortissements	8 305,71 €	793,12 €	287,11 €	415,71 €	3 429,53 €	268,42 €	1 484,46 €	499,12 €	1 128,14 €	8 305,71 €
Dot Prov créances clients	1 060,00 €	101,22 €	36,64 €	53,07 €	437,69 €	34,26 €	189,45 €	63,70 €	143,98 €	1 060,00 €
Impôt sur les bénéfices	1 181,00 €	112,78 €	40,82 €	59,12 €	487,65 €	38,17 €	211,08 €	70,97 €	160,41 €	1 181,00 €
Sous total		88 500,81 €	32 037,48 €	46 987,95 €	382 884,94 €	29 952,25 €	185 645,85 €	93 694,28 €	125 884,21 €	*926 798,72 €*
Résultat par évènements		6 370,35 €	1 538,34 €	- 2 786,63 €	23 880,90 €	- 4 166,55 €	- 54 037,58 €	- 1 505,76 €	- 28 674,23 €	- 39 381,15 €

Résultat de l'exercice 30 547,24 €

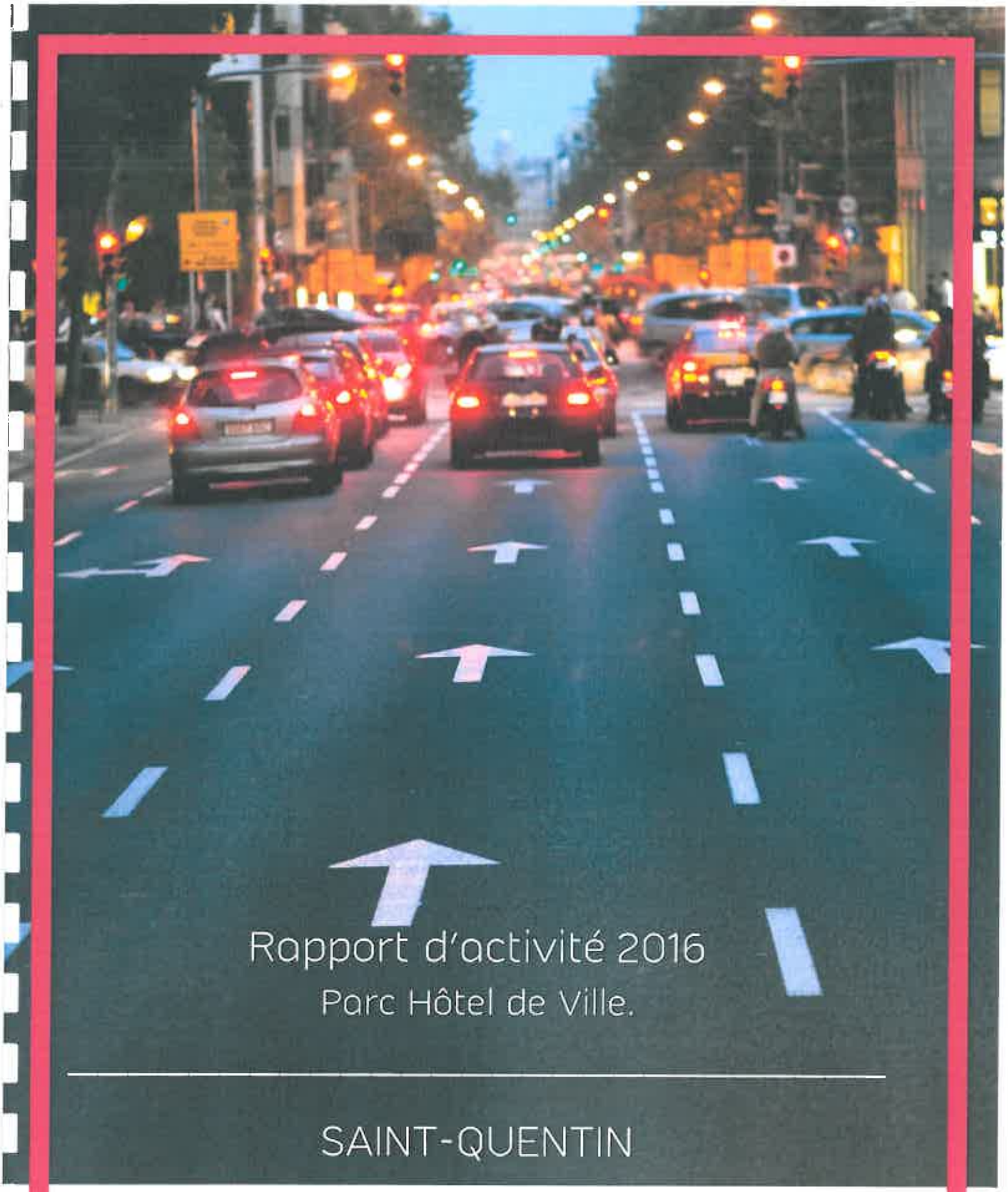

Rapport d'activité 2016

Parc Hôtel de Ville.

SAINT-QUENTIN

SOMMAIRE

INDIGO 4
NOTRE METIER 5
NOTRE HISTOIRE 6
1960 – 1970 LES PREMIERES CONSTRUCTIONS EN OUVRAGE, INVENTION DU MODELE CONCESSIF 6
1980-1990 CONSTRUCTION ET ESSOR A L'INTERNATIONAL : UN DEVELOPPEMENT FULGURANT 6
2001-2014 LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET DE L'INNOVATION 7
DE 2015 A AUJOURD'HUI UNE EXPERIENCE CLIENT CONNECTEE, SIMPLIFIEE ET PERSONNALISEE 7
NOTRE ACTIONNARIAT 8
1. FICHE D'IDENTITE CONTRAT 9
1.1. CONTRAT 10
1.1.1. SOCIETE DELEGATAIRE 10
1.1.2. SOCIETE EXPLOITANTE 10
1.1.3. ADRESSE D'EXPLOITATION 10
1.2. PRESENTATION GENERALE 11
1.2.1. DESCRIPTIF DU PARC HOTEL DE VILLE 11
1.3. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 12
1.4. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS AU 31/12/2016 13
2. COMPTE RENDU FINANACIER 14
3. ANALYSE DE L'ACTIVITE 16
3.1. PARC DE STATIONNEMENT HOTEL DE VILLE 17
4. LES CONDITIONS D'EXPLOITATION 18
4.1. LES MOYENS POUR ASSURER LA GESTION DU SERVICES 19
4.2. LA RELATION COMMERCIALE 19
4.3. MAINTENANCE ET TRAVAUX 20
4.3.1. PARC HOTEL DE VILLE 20

5. NOS ENGAGEMENTS QUALITE 25
5.1. SERVICE RELATION CLIENT 26
5.2. LE CONTROLE QUALITE PAR VISITES MYSTERES 27
5.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX 30
6. NOS SERVICES 31
6.1. SERVICE DE TÉLÉ-OPÉRATION ET D'ASSISTANCE 32
6.2. SERVICE A LA MOBILITE 33
6.3. SERVICE AUX CLIENTS 34
6.3.1. MOYENS DE PAIEMENT 34
6.3.2. L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE 34
6.3.3. LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE 36
6.4. SERVICE DIGITAUX 37
6.4.1. APPLICATION SMARTPHONE 37
6.4.2. SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET 38
6.4.3. RADIO INDIGO 38
7. ANNEXES 39

INDIGO

Indigo est le réseau de stationnement le plus complet et le plus avancé au service de la mobilité individuelle. Nous opérons suivant tous les modes contractuels (ouvrage, voirie, parkings mutualisés) et nous adressons à tous les segments de marché.

Notre réseau de stationnement, présent dans plus de 500 villes et 17 pays, conçoit localement des expertises et des gammes de services adaptés aux besoins des collectivités et des entreprises. Nous mettons un point d'honneur à créer des espaces propres, sûrs et accueillants pour que nos clients puissent profiter sereinement de leur stationnement. Indigo est un acteur global avec un ancrage local. Nos parcs sont connectés à la ville.

Pour faciliter l'expérience utilisateur, nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes. Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, guidage pour optimiser les temps de mobilité, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

« Le monde change et avec lui notre façon de nous déplacer.

L'urbanisation du monde induit plus de mobilité mais aussi plus d'ingéniosité dans chaque déplacement. La question n'est pas seulement d'arriver rapidement à destination, mais de manière la plus intelligente, en adéquation avec notre style de vie ou notre envie du moment.

Cette mobilité souple et personnalisée passe nécessairement par un usage simplifié de la voiture. En tant que premier réseau de stationnement au monde, nous innovons pour fluidifier les déplacements en ville et faciliter le quotidien de millions de personnes.

Ce parking de demain, c'est Indigo.

Héritiers de l'esprit d'innovation de VINCI Park, nous sommes le pont entre la voiture connectée et la smart city. Indigo offre plus qu'une place de stationnement, il informe sur ce qu'une destination a de meilleur à offrir et comment y accéder.

Cette mobilité agile anime la ville : elle irrigue le tissu économique et impulse de nouvelles dynamiques entre les différents quartiers.

Pour que chacun de nos déplacements s'intègre de façon toujours plus harmonieuse à nos vies et crée un lien toujours plus fort avec nos villes. Indigo, place au futur.

Serge Clémente
Président

NOTRE METIER

Notre métier : offrir une expertise complète et innovante du stationnement. Voirie, ouvrage, parkings mutualisés, nous opérons suivant des modes contractuels variés et nous adressons à tous les segments de marché.

CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

En travaillant sur tous les aspects du stationnement, nous avons développé une expertise riche et diversifiée qui nous permet de répondre à tout type de besoin de manière personnalisée. Nous concevons, construisons, finançons et exploitons des solutions de stationnement sur mesure pour rendre la vie citadine plus facile et plus intuitive.

PROPOSER DES SERVICES INNOVANTS

Paiement par mobile, pré-réservation de places de parking, reconnaissance automatique de plaque minéralogique, gestion connectée des parcs de stationnement, autant d'exemples de services qui favorisent un parcours client plus intégré et plus fluide.

CONNECTER LES SITES POUR MIEUX LES PILOTER

Depuis quelques années Indigo mène un vaste programme de modernisation de ses installations afin de rendre ses parcs plus connectés, ouvrant la voie à la dématérialisation et à la centralisation des tâches courantes.
L'utilisation des technologies garantit également une collecte d'une gestion optimisée des recettes.
En 2015, Indigo a installé de nouveaux outils dans sa plate-forme de télé-opération permettant une prise en main totale des équipements du parc à distance et garantissant ainsi un niveau de sécurité et de fiabilité.

NOTRE HISTOIRE

Né de la fusion de SOGEPARC et de Parcs GTM, VINCI Park a été créé en 2001. À la suite de l'ouverture du capital de l'entreprise en 2014, VINCI Park devient Indigo en novembre 2015. Des années 1960 à aujourd'hui, découvrez les événements clefs qui ont marqué notre histoire et qui ont ponctué le développement de la mobilité urbaine.

1960 – 1970 LES PREMIERES CONSTRUCTIONS EN OUVRAGE, INVENTION DU MODELE CONCESSIF

- 1962 – GTM construit sous l'esplanade des Invalides son premier parc de stationnement France. Il ouvre en 1964.
- 1964-1970 – Plusieurs grands parcs parisiens sont construits : le parking George V en Malesherbes-Anjou en 1966, Haussmann-Berri en 1967 et le parc Joffre Ecole Militaire en 1969.
- 1968 – Création de SOGEPARC.
- 1975 – SOGEPARC se déploie à l'international, au Luxembourg.

1980-1990 CONSTRUCTION ET ESSOR A L'INTERNATIONAL : UN DEVELOPPEMENT FULGURANT

- Années 1990 – Construction de nouveaux parcs en France avec notamment Narbonne, qui ouvre en 1987 et celui de la Préfecture à Marseille, mis en service en 1994.
- 1992 à 1996 – Un grand parc de stationnement parisien est construit chaque année : Printemps Haussmann en 1992, Champs Elysées en 1993, Hoche en 1994, Saint-Michel en 1995 puis Edouard VII en 1996.

- 1996 – La SEPADEF assure la gestion et l'exploitation des parkings du quartier d'affaires de Défense, soit un total de 23 000 places.
- 1995-1999 – SOGEPARC se développe à l'international : Espagne en 1995, puis Suisse en 1997. Parcs GTM se déploie à Londres ainsi qu'au Chili et au Québec.
- 1999 – Un premier défilé de mode a lieu à Compiègne le 2 octobre 1999. Le parc stationnement devient un lieu événementiel.

2001-2014 LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES ET DE L'INNOVATION

- 2001 – Fusion de GTM et de SOGEPARC et naissance de VINCI
- 2001 – Mise en place de nouveaux services au sein des parcs de stationnement : prêt vélos, prêt de parapluies, mise à disposition de cabas et de poussettes.
- 2001-2010 – VINCI Park intensifie sa présence à l'international : développement en 2003, première implantation en Slovaquie en 2004, puis aux États-Unis en 2007 ainsi qu'au Qatar en 2010.
- 2004 – Création de l'École VINCI Park, premier établissement de formation aux métiers stationnement.
- 2006 – Lancement de Radio VINCI Park dans les parkings en France.
- 2010-2015 – VINCI Park intègre des services innovants à ses solutions de parking : centre mobilité dans le parking Lobau-Rivoli ; location de vélos à assistance électrique en partenariat avec Green On ; installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ; dématérialisation des tickets grâce à la technologie NFC à Caen.
- 2011 – Création du premier Centre de Télé-Opération en France, qui sera ensuite opérationnel dans plusieurs pays comme au Brésil, au Luxembourg et au Royaume-Uni.
- 2013 – Lancement de l'application My VINCI Park, avec la fonctionnalité de paiement mobile en voirie.
- 2013 – VINCI Park prend une participation dans la société brésilienne Moving au Brésil.
- 2014 – VINCI Park ouvre son capital. Ardian, Crédit Agricole Assurances et VINCI créent société commune qui détient 100 % du capital de VINCI Park.

DE 2015 A AUJOURD'HUI UNE EXPERIENCE CLIENT CONNECTEE, SIMPLIFIEE ET PERSONNALISEE

- 5 novembre 2015 : VINCI Park devient Indigo.
- 2015 – VINCI Park rénove intégralement le parking de la Cité des Sciences qui devient un de nouvelle génération à la fois innovant et connecté.
- 2015 – Lancement d'une offre de parking partagé dans 3 parcs parisiens.
- 2015 – Mise en place du guidage géolocalisé via l'application Indoor dans le parc Cité Sciences, à Paris en France.
- 2015 – VINCI Park devient Indigo et se positionne comme le réseau de stationnement le plus complet et le plus développé au service de la mobilité individuelle.

INDIGO
PLACE AU FUTUR

NOTRE ACTIONNARIAT

La société Infra Park S.A.S. (antérieurement dénommée Infra Foch S.A.S.) détient près de 100% du capital de Indigo Infra S.A. (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.).

Infra Park S.A.S. est indirectement détenue à hauteur de près de 49,2% par des fonds d'investissement gérés par Ardian, à hauteur de près de 49,2% par Crédit Agricole Assurances via sa filiale Predica et pour le solde par le management du groupe.

Ardian et Crédit Agricole Assurances entendent poursuivre le développement du groupe, en s'appuyant sur son management. Ce projet vise particulièrement à accroître la présence du groupe sur les marchés en forte croissance, notamment en Amérique du Nord, en Amérique Latine et en Asie, tout en affirmant sa position de leader en France et en Europe.

1.

FICHE D'IDENTITE CONTRAT

1.1. CONTRAT

Contrat de délégation de service public du parc de stationnement hôtel de ville.

Signature du contrat : 22/12/1990
Echéance du contrat : 21/03/2036
Date du dernier avenant : 16/04/2003

1.1.1. SOCIETE DELEGATAIRE

Stationnement Parking Services
St Quentin (SPS St Quentin)
Une société Indigo
Immeuble Ile de France
4 place de la Pyramide
92911 Paris la Défense Cedex

Contact :
Vincent MILLER
Directeur Régional Ouest & Outre-Mer
Tel : 01 49 03 13 21
Mail : vincent.miller@parkindigo.com

1.1.2. SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, SPS St Quentin fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park. SPS St Quentin reste bien entendu entièrement responsable vis-à-vis de la Ville de l'exécution du service.

Indigo Park
Immeuble Ile de France
4, place de la Pyramide
92911 Paris la Défense Cedex

Contact :
Claude TAVERNE – Directeur de Secteur
Tel : 03 44 20 61 45
Mail : claude.taverne@parkindigo.com

1.1.3. ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Park
Parc de Stationnement Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
02100 SAINT QUENTIN

Contact :
Philippe LEFBVRE – Responsable de Site
Tel : 03 23 64 32 03
Mail : philippe.lefebvre@parkindigo.com

1.2. PRESENTATION GENERALE

1.2.1. DESCRIPTIF DU PARC HOTEL DE VILLE

- Capacité : 378 places réparties sur 3 niveaux dont 7 places PMR.
- Horaires : 7h45 à 20h00 avec accès 24h/24. Abonnés : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicule, 1 sortie véhicule, 3 accès piétons dont deux équipés d'un ascenseur
- Equipements de péage : Marque Désigna modèle Abaccus : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 2 lecteurs piétons et 1 caisse manuelle
- Les moyens de paiement acceptés : Pièces, billets, chèques-parkings, cartes de paiement CB et TOTAL GR, badge Liber't, carte à décompte.

TARIFICATION HORAIRE EN VIGUEUR DEPUIS LE 1ER JUILLET 2015.

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
De 0 à 15 minutes	0.50 €	le ¼ d'heure
De 16 à 45 minutes	0.30 €	par ¼ d'heure
De 46 à 60 minutes	0.20 €	le ¼ d'heure
De 61 à 195 minutes	0.30 €	par ¼ d'heure
De 196 à 240 minutes	0.20 €	par ¼ d'heure
De 241 à 510 minutes	0.10 €	par ¼ d'heure
Tarif jour plafonné à	6.50 €	
Ticket perdu / jour	6.50 €	

TARIFICATION ABONNEMENT EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2016.

Type abonnement	Tarif en vigueur	Prélèvement
Mensuel 24h/24	68,00 €	65,00 €
Trimestriel 24h/24	199,00 €	
Annuel 24h/24	740,00 €	
Mensuel Jour (7h/21h lundi au samedi)	48,00 €	45,00 €
Trimestriel Jour	133,00 €	
Annuel Jour	515,00 €	
Mensuel Nuit (18h/9h lundi au vendredi et 24h/24 le Week End et jours fériés	33,00 €	31,00 €
Trimestriel Nuit	98,00 €	

Annuel Nuit	363,00 €	
Moto mensuel 24h/24	26,00 €	22,00 €
Moto annuel 24h/24	250,00 €	

1.3. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

Janvier : L'entreprise Eiffage mandatée par la collectivité poursuit les travaux d'habillage des deux volées d'escaliers piétons sur le 1er niveau.

Février : Travaux de peintures des niveaux -1 ,-2 et -3 du parc.

Mars : Automatisation des portes métalliques des deux accès piétons (installation de gâches électriques), remplacement de la centrale hydraulique de l'ascenseur St Jacques. Raccordement de la liaison PC matériel de péage et PC de gestion permettant ainsi la remontée automatique des recettes du parc.

Mai : Vol d'une moto, et d'accessoires.

Septembre : Mise en place d'une ventilation automatique journalière des trois plateaux du parc.

Novembre : Réfection intégrale en résine des deux rampes du parc (entrée et sortie), travaux pris en charge par la collectivité.

Décembre : Mise en place dans la rampe d'accès du parc de ralentisseurs, augmentation du débit du réseau du parc, pour faciliter nos transferts de données notamment les alarmes vers le CNTO.

1.4. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS AU 31/12/2016

2 personnels Indigo sont affectés à la gestion des ouvrages, encadrés par un responsable de site, Philippe LEFBVRE, supervisé par un Directeur de Secteur, Claude TAVERNE.

Indigo a décidé de revoir ses schémas d'exploitation en créant des clusters et des BLI (Base Locale d'Intervention).

Le parc de Saint-Quentin est maintenant rattaché au cluster de Compiègne, M. Lefebvre a été nommé responsable des sites de Compiègne en plus de celui de Saint-Quentin.

Ce nouveau schéma d'exploitation nous permet de faire jouer la mobilité et de connaître ainsi une interaction des personnels sur les deux villes.

Ainsi nos personnels Saint-Quentinois sont amenés à remplir certaines missions sur Compiègne et inversement les personnels en poste sur Compiègne peuvent être amenés à travailler sur Saint-Quentin, notamment le technicien.

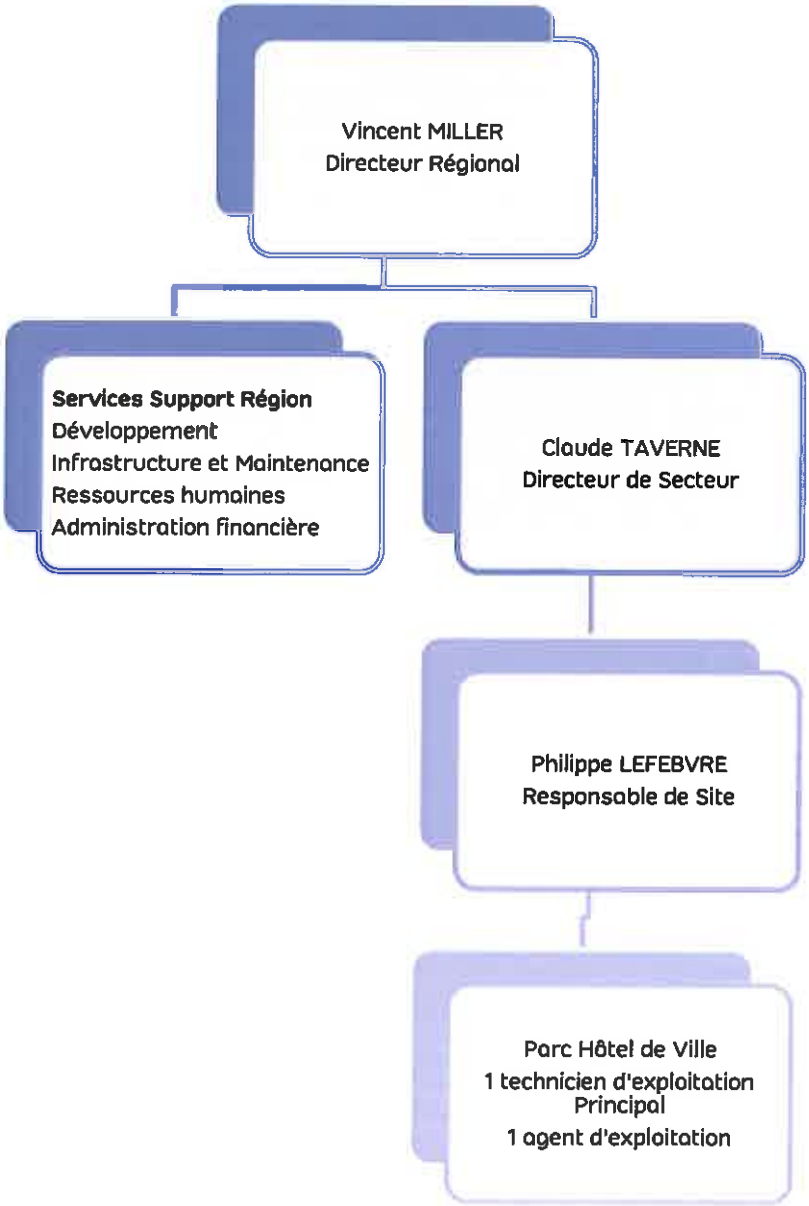

2.

COMPTE RENDU FINANCIER

II.1. COMPTES DE DELEGATION

Les états financiers sont joints en annexe.

II.2. TABLEAU DE PASSAGE DE L'ACTIVITE ANNUELLE A LA LIASSE FISCALE

	Recettes statistiques TTC	Recettes statistiques HT	Eléments hors exploitation	Compte de résultat du délégataire	Liasse fiscale
Horaires	**134 075,60**	111 729,67	115,33	**111 845,00**	
Recettes courte durée	**125 618,00**	104 681,67		**104 681,67**	
Recettes divers: Recettes prévendues	**8 457,60**	7 048,00		**7 048,00**	
Ajustements comptables			115,33	**115,33**	
Abonnés parcs	**150 592,00**	125 493,33	-300,33	**125 193,00**	
Recettes abonnés	**150 592,00**	125 493,33		**125 493,33**	
Ajustements comptables			-300,33	**-300,33**	
Voirie	**0,00**	0,00	0,00	**0,00**	
(...)		0,00	0,00	**0,00**	
Activités annexes	**75,00**	62,50	1 452,21	**1 514,71**	
Recettes divers: Ventes de cartes	**75,00**	62,50		**62,50**	
Produit constaté d'avance / amodiation			171,39	**171,39**	
Recette publicitaire			1280,82	**1 280,82**	
Chiffre d'affaires	**284 742,60**	**237 285,50**	**1 267,21**	**238 552,71**	**238 552,00**

II.3. CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT

Le calcul de la redevance au délégant pour l'année 2016 est détaillé en annexe.
Pour mémoire, elle est de 2 862.63€ pour 2016.

3.

ANALYSE DE L'ACTIVITE

L'analyse de l'activité est basée sur des données statistiques et n'a pas valeur comptable

3.1. PARC DE STATIONNEMENT HOTEL DE VILLE

La fréquentation du parc Hôtel de ville est en baisse à fin 2016, même si l'on fait abstraction des 3500 sorties payantes perdues en novembre 2016 suite aux travaux des rampes d'entrée et sortie.

Le ticket moyen correspond depuis plusieurs années à une durée d'une heure quarante minutes, et l'effet tarif au quart d'heure n'y a rien changé.

L'année 2016 se termine sur une baisse des abonnés du parc ce qui entraîne une baisse des recettes de 0.9%

Notre CA final est en baisse de près de 6%, les autres recettes (vente de cartes de courte durée ou de chèques parking ou encore de cartes à décompte, n'ont pas connu le succès de 2015).

En euros TTC	2015	2016	2015/2016 en valeur	2015/2016 en %
Fréquentation horaire (nombre)	65 741	60 807	-4 934	-7,5%
Recettes horaires	137 257	125 618	-11 639	-8,5%
Ticket Moyen horaire	*2,09*	*2,07*	*-0,02*	*-1,1%*
Sorties gratuites	*1 024,00*	*585,00*	*-439*	
			0	
Abonnés (en nb de mensualités)	2 818	2 768	-50	-1,8%
Recettes Abonnés	152 025	150 592	-1 433	-0,9%
Ticket moyen abonné	*53,95*	*54,40*	*0,46*	*0,8%*
Autres recettes	13 230	8 533	-4 697	-35,5%
Recettes Totales	**302 512**	**284 743**	**-17 769**	**-5,9%**

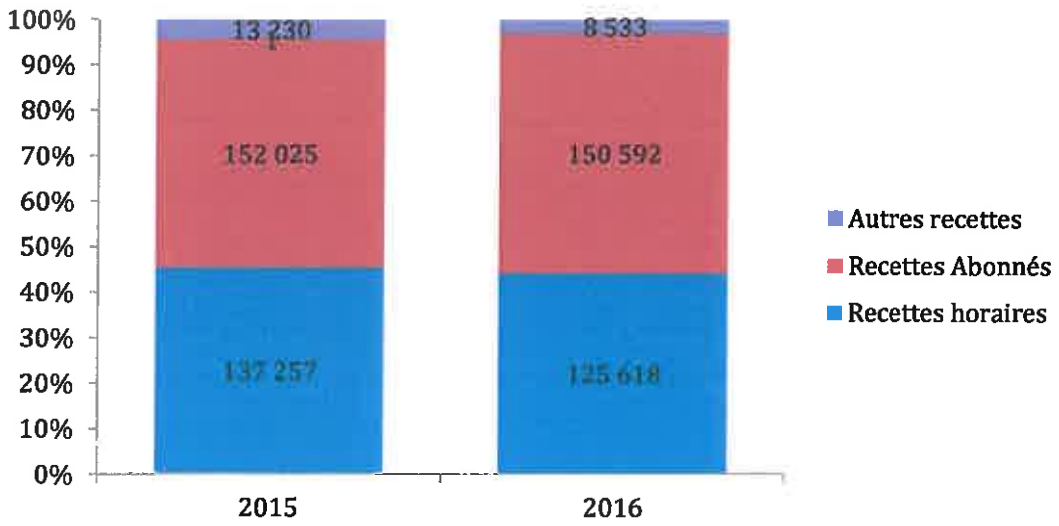

Espèces
996 686

2014

Espèces
996 686

2015

4.

LES CONDITIONS D'EXPLOITATION

4.1. LES MOYENS POUR ASSURER LA GESTION DU SERVICES

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone mobile,
- 1 auto-laveuse, 1 balayeuse, 1 nettoyeur haute pression,
- Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (Nouveau logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) et des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage avec accès à Internet et à l'Intranet
- un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- 1 coffre,
- l'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)
- une trieuse compteuse

4.2. LA RELATION COMMERCIALE

LES OPERATIONS DE STREET MARKETING

L'enjeu du Street-marketing est de toucher l'individu directement dans son environnement et son quotidien afin de promouvoir rapidement un service ou une offre spéciale. Il commence par une bonne qualité d'accueil, gage de fidélisation, se poursuit par une démarche participative avec l'ensemble des équipes du parking et se traduit par des actions simples et concrètes (tracting, etc.).

En 2016, les opérations de Street Marketing misent en œuvre ont permis de recruter de nouveaux abonnés.

PARTENARIATS AVEC LA COLLECTIVITE OU LES COMMERCANTS

L'activité commerciale des centres villes est très liée au stationnement. Les commerçants, à titre individuel ou par le biais de leurs associations, peuvent acquérir et ensuite distribuer à leurs clients des chèques parking pour les fidéliser et concurrencer les grandes surfaces de périphérie qui disposent de stationnement gratuit.

Monoprix, l'hôtel le Florence, l'hôtel IBIS, font toujours partie de ces commerçants qui fidélisent leur clientèle en offrant du stationnement dans le parc de l'Hôtel de ville.

LA CAMPAGNE INSTAGRAM

Afin de faire entrer l'art dans les parkings, nous avons conclu un partenariat avec des instagramers. Ceux-ci nous ont fournis de nombreuses photos, sur le thème de la mobilité dans le monde. Celles-ci ont été affichées dans le parc et les clients pouvaient, sur demande à l'espace accueil, se voir offrir un kit de ces photos au format polaroïd.

4.3. MAINTENANCE ET TRAVAUX

4.3.1. PARC HOTEL DE VILLE

EQUIPEMENTS

Equipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	**Marque**	**Designa**	Contrat de maintenance	oui
	Modèle		Périodicité	trimestrielle
		borne d'entrée	2	
		borne de sortie	2	
		caisse automatique	2	
		barrières	3	
		caisse manuelle	1	
		lecteur véhicule nuit	0	
		lecteur piéton	2	
		unité centrale de gestion	1	
Interphonie	**Marque**	COMMEND	Contrat de maintenance	non
	Modèle	G 200	Périodicité	
Vidéosurveillance	**Marque**	SAMSUNG		
		caméras	22	
		enregistreur numérique	2	
Détection CO	**Marque**	DISFATEL	Contrat de maintenance	oui
	Modèle	SENSOPARC 650	Périodicité	annuelle
	Nb de points de détection CO	6		
	Nb de points de détection NO	6		
Détection Incendie	**Marque**	DEF	Contrat de maintenance	oui
	Modèle	Cassiopée Forté C	Périodicité	semestrielle
	98	Têtes de détection	Qui	DEF
Extincteurs	**Nombre**	31	Contrat de maintenance	oui
	Type	P6P 9 kg	Périodicité	annuelle
			Qui	France incendie
	Marque	DEF		

Boitiers bris de glace	**Nb**	10		
Portes coupe-feu véhicules	Marque Nb	 0	Contrat de maintenance Périodicité Qui	
Colonnes sèches	Marque Nb	 3	Contrat de maintenance Périodicité Qui	oui annuelle France Incendie
Pompes de relevage	Marque Nb	 2	Contrat de maintenance Périodicité Qui	non
Ascenseurs	Marque Type nb de niveaux Charge en kg	Thyssenkrupp 4 630 kg	Contrat de maintenance Périodicité Qui 4 ascenseurs	oui 6 semaines ThyssenKrupp
Electricité		Blocs secours autonomes Tubes T5 ou autres		oui oui
Groupe électrogène	Marque Type Puissance en Kw		Contrat de maintenance Périodicité Qui	
Portes Automatiques	Marque Nb	La Toulousaine 2	Contrat de maintenance Périodicité Qui	OUI semestrielle SMF
Sonorisation	Marque Nombre HP	Bouyer 48		Non

TRAVAUX

En 2016, les travaux suivants ont été réalisés :

- Fin des travaux d'habillage des murs des sorties piétons pour masquer les infiltrations (travaux initiés par la ville).
- Remise en peintures des murs et poteaux des niveaux -1 et -2.
-

- Peinture des sorties piétonnes du niveau -3.

- Installation de gâches électriques sur les grilles d'accès piétons dans les deux escaliers donnant sur la place de l'hôtel de ville. Cette automatisation des portes permet de commander l'ouverture par horloge.
- Le respect de l'engagement pris par Indigo vis-à-vis de la charte de le FNMS, traitant de la qualité de l'air, a engendré la mise sous horloge de nos extracteurs de manière à ce qu'ils démarrent automatiquement chaque jour durant 15 minutes pour assainir l'atmosphère du parc.
- La ville a procédé à la remise en état des deux rampes d'accès et de sortie du parc, précédemment en béton, elles sont désormais en résine.
- La rampe d'entrée compte tenu de la déclivité et de sa longueur a été équipée de ralentisseurs pour éviter tout excès de vitesse.

AVANT

APRES

- Importante réparation du rideau d'entrée du parc en janvier qui ne s'était pas arrêté à la montée.
- Pose en février de chéneaux pour canaliser les eaux d'infiltration au droit de la travée de sortie véhicules.
- Réparation de l'amplificateur de la sonorisation du parc.
- Nettoyage par une entreprise spécialisée des 2 édicules en verre couvrant les 2 accès piétons du parc.
- Déplacement du lecteur piéton ascenseur installé sur l'appareil Hôtel de ville vers l'autre ascenseur « Saint-Jacques » puisque l'ensemble des emplacements PMR de l'ouvrage sont situés près de cet appareil.
- Remplacement de 23 extincteurs âgés de 10 ans.

Les différentes installations de sécurité (détection incendie, détection CO NO, installations électriques...) sont sous contrat de maintenance, et régulièrement inspectées et contrôlées par des sociétés spécialisées et dûment habilitées.

Les prestations de nettoyage de l'ouvrage sont pour parties externalisées et pour le lavage des niveaux effectuées par le personnel du parc à l'aide d'une balayeuse et d'une auto-laveuse.

En 2017, les travaux suivants sont envisagés :

- Remise en peintures des cages d'escaliers, non effectuée en 2016 pour cause d'humidité.
- Audit approfondi des ascenseurs du parc.

5.

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

5.1. SERVICE RELATION CLIENT

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo - 4 Place de la Pyramide - TSA 43214 – 92 919 PUTEAUX/LA DEFENSE CEDEX
- Internet : sur le site www.parkindigo.fr à l'adresse suivante service.clients@parkindigo.com
- Téléphone : Numéro Azur 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2016, le Numéro Azur a traité, au niveau France, plus de 28 000 appels dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : 66 % ;
- incidents techniques (défaut péage,...) : 15 % ;
- divers (objets perdus,...) : 13 % ;
- réclamations, remarques, suggestions : 6 % ;

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication,...).

5.2. LE CONTROLE QUALITE PAR VISITES MYSTERES

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des appels et des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

RAPPORT AUDIT MYSTÈRE

Hôtel de Ville - Saint-Quentin
Décembre 2016
Réseau : Indigo
Direction régionale : Ouest / Outre-Mer
Secteur : Normandie Picardie

Votre résultat :

ADÉQUAT

76.6%

INDIGO

Rapport Audit Mystère
[illegible] - Hôtel de Ville, Indigo, Ouest / Outre-Mer, Normandie Picardie, Sain...

INDIGO

SCORE DE L'ENQUÊTE

76.6%

RÉSUMÉ DE LA SECTION

	ACTUEL	PRÉCÉDENT	DIFF.
En voiture	97.7%	-	-
Piéton	69.5%	-	-
TOTAL	76.6%	-	-

ACTUEL: 2016-12
PRÉCÉDENT: ENQUÊTE PRÉCÉDENTE (-)

TENDANCE GÉNÉRALE

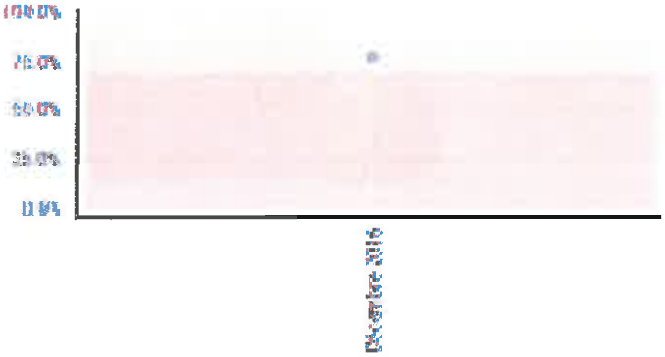

VOTRE RANG

	ACTUEL	PRÉCÉDENT	DIFF.
ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE			
	257 (de 425)	162 (de 450)	↓
NATIONAL			
	257 (de 425)	162 (de 450)	↓

ACTUEL: DÉCEMBRE 2016
PRÉCÉDENT: AVRIL 2017

© CHOIX D'AUTEUR 2017

RAPPORT DE CRÉATION: 2017-05-04 10:01

5.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 30 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensés pour les collaborateurs du contrat.

Parc	Nom	Prénom	Formation Suivie
Hôtel de ville Saint-Quentin	Depierre	Julien	S I G C
	Depierre	Julien	S A M E X
	Depierre	Julien	Recyclage Habilitation électrique
	Pietryk	Dominique	Lucie
	Lefebvre	Philippe	Règlementation et administration du travail

6.

NOS SERVICES

Les services détaillés ci-dessous représentent la gamme de service Indigo (liste non-exhaustive). Tous ne sont pas en place sur l'intégralité des parcs. Pour tout renseignement quant aux modalités de mise en place de ces services sur votre ville, le Directeur de Secteur saura vous renseigner.

6.1. SERVICE DE TÉLÉ-OPÉRATION ET D'ASSISTANCE

CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)

Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking : sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage ;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur ;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande ;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte ;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est présent sur le parc de Saint-Quentin.

6.2. SERVICE A LA MOBILITE

VOITURE ÉLECTRIQUE

INDIGO s'est engagé depuis plusieurs années à soutenir le développement des véhicules électriques. Pour permettre aux utilisateurs de recharger leur véhicule sereinement, Indigo développe aujourd'hui ses propres bornes de charge et réserve des places dédiées aux véhicules électriques dans ses parcs de stationnement.

Indigo a signé un accord de partenariat avec la société, SODETREL filiale d'EDF, pour déployer dans ses ouvrages une offre de bornes de rechargement électrique.

Ce service est est prévu d'être installé en 2017 sur le parc Hôtel de ville.

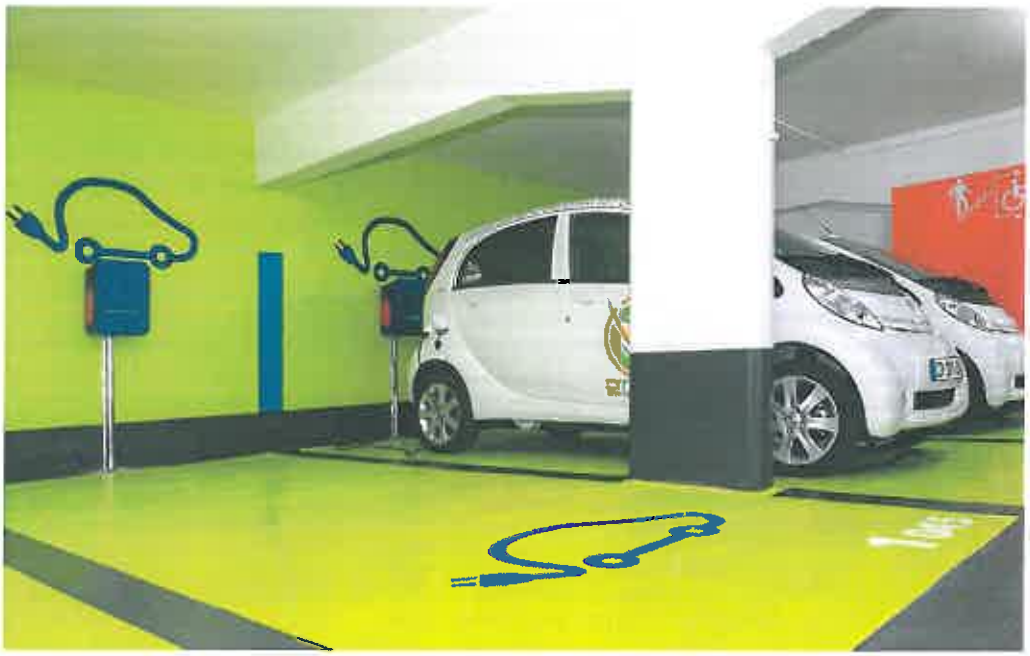

6.3. SERVICE AUX CLIENTS

6.3.1. MOYENS DE PAIEMENT

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique ;
- la mise en place du badge Liber't en sortie ;
- la mise en place du paiement NFC ;
- la lecture de plaques minéralogiques.

6.3.2. L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

P.M.R.

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de ses clients à mobilité réduite. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

L'année 2016 a été ponctuée par la réalisation des travaux afin d'accueillir ces clients avec la même qualité que tous les autres usagers.

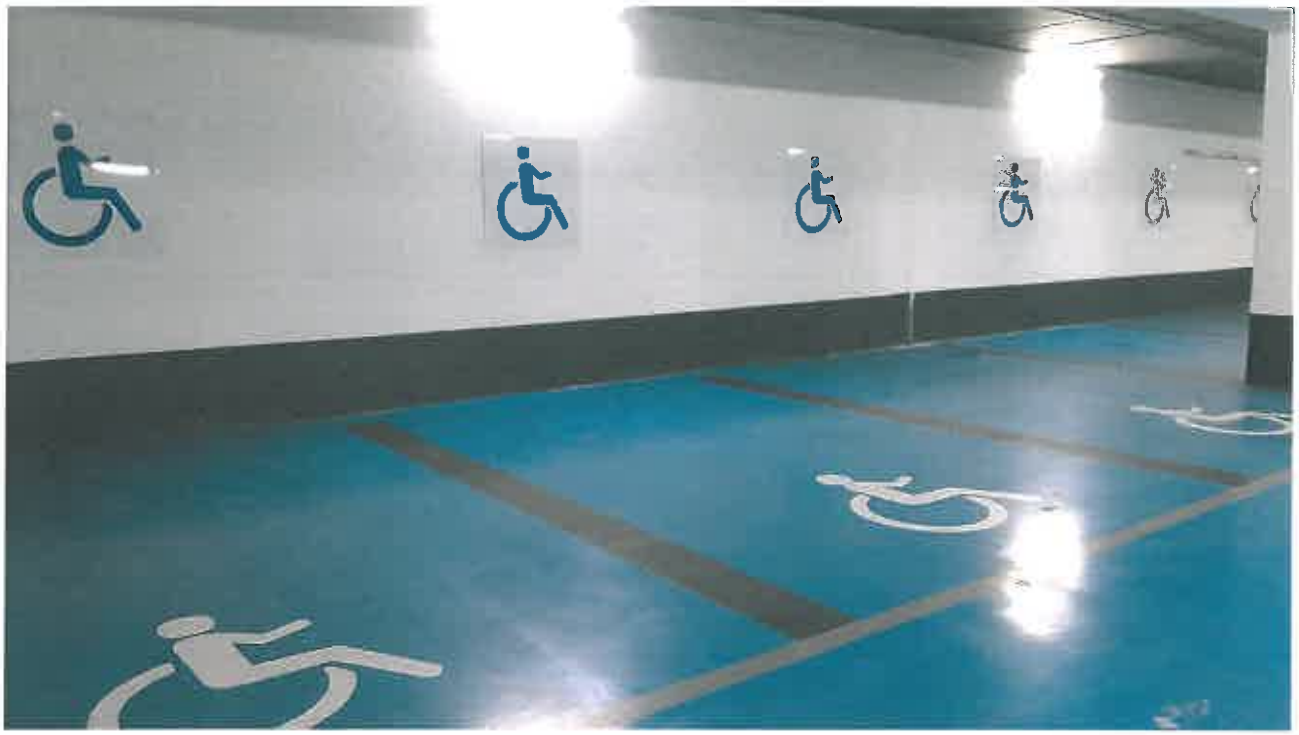

6.3.3. LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE

Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est installé depuis 2015 dans les voies d'entrée et de sortie du parking.

Le principe est simple : à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant.

6.4. SERVICE DIGITAUX

6.4.1. APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible IPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- trouver parmi les 3 000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours ;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement ;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

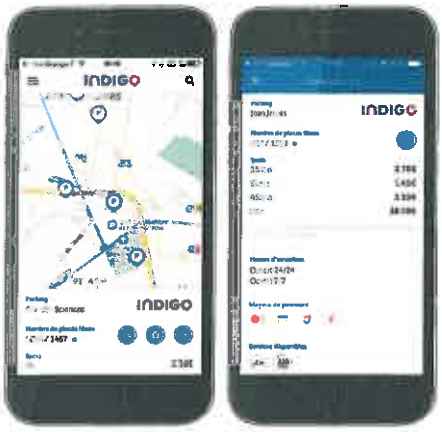

FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3 000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.

Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.

YOUTUBE GOOGLE+ FACEBOOK PINTEREST TWITTER INSTAGRAM

6.4.2. SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET

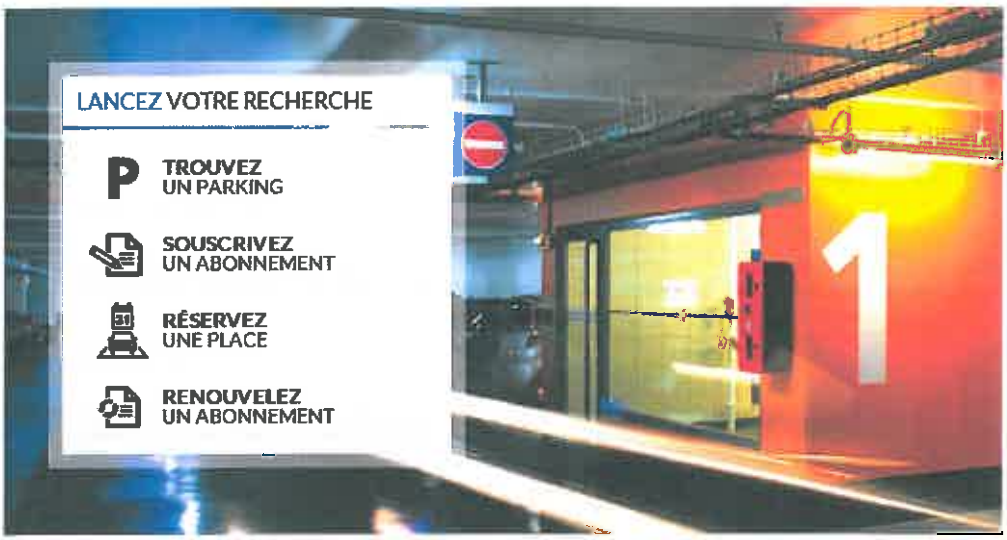

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.parkindigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

6.4.3. RADIO INDIGO

La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.parkIndigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies « mono-parking » ou plus globale.

7.

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel

Annexe 2 : Gestion des frais de structure

Annexe 3 : Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public

Annexe 4 : Comptes du délégataire

Annexe 5 : Information sur le patrimoine

Annexe 6 : Détermination de la redevance

Annexe 7 : Tableaux de bords annuels

Annexe 8 : Sources Indicateurs qualité (Statistiques numéro Azur / Visites mystères, etc.)

INDIGO

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2016)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) ou à l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession conclus à partir du 1er avril 2016, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005) ou l'article 33 du décret du n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession conclus à partir du 1er avril 2016, sont venus encadrer son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer depuis 2006 dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;

b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;

c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;

d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;

e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;

f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;

g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;

h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

INDIGO

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R 1411-7 du CGCT et I.1°.c) de l'article 33 du décret du 1er février 2016), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d) ou article 33 – II –1°.a) – du décret du 1er février 2016), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2016.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe I – g) de l'article R 1411-7 CGCT ou au paragraphe II-1°.c) de l'article 33 du décret du 1er février 2016 est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2016 (art. R 1411-7 CGCT I- e et art. 33 – II-1°.b) du décret du 1er février 2016), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT – I-f ou article 33 I-1°.d).).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h ou art. 33- II.1°.d) du décret du 1er février 2016).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'article 52 de l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 et de l'article 33 de son décret d'application applicables aux contrats de concession conclus à partir du 1er avril 2016. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 21 avril 2017

Le Directeur Administratif et Financier
Ghislaine MATTLINGER

INDIGO

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL
(Article R 1411-7 I- a et b du CGCT et article 33 du décret n°2016-86 du 01/02/2016 –I.1°.a et b)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l 'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en:

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges: frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement[1] liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

[1] Hors impairment tests : Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2016 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :
- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2016, il est appliqué un pourcentage de 5,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2015. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe INDIGO.

* *
*

INDIGO

ANNEXE 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas de d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installations technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

INDIGO

ANNEXE 2

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE
Exercice 2016

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO
Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park (nouvelle dénomination de VINCI Park Services) et la société Infra Park depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.
Les moyens des sociétés Indigo Park et Infra Park comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.
Cette organisation permet aux sociétés Infra Park et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés
La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.
Ainsi, concernant l'exercice 2016, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure
Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. <u>Exécution directe de l'activité</u>
- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. <u>Missions techniques</u>
- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
- Prospection et animation commerciales,
- Etude des produits et tarifs.

4. Missions administratives
- Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
- Suivi des dossiers contentieux,
- Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
- Gestion des assurances (polices et sinistres).

5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
- Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
- Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
- Relations avec les Commissaires aux comptes,
- Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Infra Park consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.

2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.

3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.

4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Infra Park interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_020002 - SAINT-QUENTIN HÔTEL DE VILLE - 2016

PARC DE STATIONNEMENT	020002 Saint-Quentin Hôtel de Ville
DELEGANT	VILLE DE SAINT-QUENTIN
DELEGATAIRE	SPS SAINT QUENTIN
ANNEE	2016

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2016

EN H.T.	Année 2015	Année 2016	2016 / 2015 en valeur	2016 / 2015 en %
Horaires parcs	125 207	111 845	-13 362	-10,7%
Abonnés parcs	126 638	125 193	-1 445	-1,1%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	2 969	1 515	-1 454	-49,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	254 814	238 552	-16 261	-6,4%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	1 394		-1 394	-100,0%
Sous Total Autres Produits	1 394		-1 394	-100,0%
Total Produits d'Exploitation	**256 208**	**238 552**	**-17 655**	**-6,9%**
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-139 595	-77 156	62 439	-44,7%
Personnel Contrat à Durée Determinée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 848	-3 587	-740	26,0%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-1 245		1 245	-100,0%
Prestations de Nettoyage	-5 362	-4 755	606	-11,3%
Prestations de Gardiennage	-797	-903	-106	13,4%
Sous Total Frais de Personnel	-149 846	-86 402	63 444	-42,3%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-26 161	-18 722	7 439	-28,4%
Entretien : Contrats	-6 216	-8 455	-2 239	36,0%
Electricité, Fluides	-21 232	-21 232	-0	0,0%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-3 512	-2 357	1 156	-32,9%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-57 121	-50 766	6 355	-11,1%
Actions Commerciales	-1 321	-1 246	75	-5,7%
Collecte de Fonds et Commissions	-1 042	-1 098	-56	5,4%
Frais Administratifs et Divers	-914	-407	507	-55,5%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 276	-2 750	526	-16,1%
Total Charges Directes d'Exploitation	**-210 243**	**-139 919**	**70 324**	**-33,4%**
Police d'Assurances	-1 757	-1 959	-202	11,5%
Sinistres		-394	-394	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-753	-992	-238	31,7%
Redevances Aux Concédants	-3 046	-2 863	184	-6,0%
Taxes et Versements Assimilés	-5 282	-7 588	-2 306	43,7%
Autres Charges et Provisions Courantes	-18	-57	-39	223,9%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-6 527	-5 248	1 279	-19,6%
Frais Généraux Siège	-15 940	-16 341	-401	2,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-33 323	-35 442	-2 118	6,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	**-33 323**	**-35 442**	**-2 118**	**6,4%**
Total Charges d'Exploitation	**-243 566**	**-175 360**	**68 206**	**-28,0%**
Autres Charges Non Courantes		-7 715	-7 715	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-105 669	-109 216	-3 547	3,4%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-105 669	-116 931	-11 262	10,7%
Total Charges Non Courantes	**-105 669**	**-116 931**	**-11 262**	**10,7%**
EBIT	**-93 028**	**-53 739**	**39 289**	**-42,2%**
Frais Financiers	-85 817	-90 069	-4 252	5,0%
Total Frais Financiers	-85 817	-90 069	-4 252	5,0%
Total Frais Financiers	**-85 817**	**-90 069**	**-4 252**	**5,0%**
Resultat Net avant Impot Parc	**-178 845**	**-143 809**	**35 036**	**-19,6%**
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPS SAINT-QUENTIN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0004 place de la Pyramide 92800 Puteaux / La Défense — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 1 3 7 2 8 0 4 0 0 0 5 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 857 647	AG	2 942 761	914 887
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	1 184	AM		1 184
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 175	AS	8 175	0
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	3 867 006	BK	2 950 936	916 070
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 758	BY		10 758
	Autres créances (3)	BZ	392 399	CA		392 399
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	46 032	CG		46 032
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	449 189	CK		449 189
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 316 195	1A	2 950 936	1 365 259

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPS SAINT-QUENTIN — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 837 500)		DA	1 837 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	24 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	-1 751 173
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 151 265
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	1 261 593
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	60 279
	Dettes fiscales et sociales		DY	11 530
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	6 799
	Autres dettes		EA	8 931
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	16 127
	TOTAL (IV)		EC	103 666
	Ecarts de conversion passif* **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 365 259
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre		1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	100 367
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SPS SAINT-QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	0	FB	FC	0
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	238 552	FH	FI	238 552
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	238 552	FK	FL	238 552
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	450 121
	Autres produits (1) (11)				FQ	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	688 675
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	177 802
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 665
	Salaires et traitements*				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	26 361
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	4 165
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	210 994
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	477 682
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	54
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	54
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	796
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	796
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	-742
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	476 940

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SPS SAINT-QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	759 823
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	759 823
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	7 715
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	77 782
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	85 497
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	674 326
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 448 552
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	297 287
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 151 265

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	54
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	796
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 256
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC BIENS RETOUR MIS AU REBUT	7 715	
DOT. AMORT.& PROV. EXCEPT. IMPT TEST	77 782	
PROV.DEP.EXCEP.S/IMMOS IMPT TEST		759 823

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2016

Saint-Quentin Hôtel de Ville

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2016H.T	Dotations 2016	Cumul dotations 2016	VNC 31/12/2016
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	8 175,00	0,00	8 175,00	0,00
BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	3 165 821,22	63 871,84	1 952 256,69	1 213 564,53
MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	405 496,57	20 340,03	257 947,21	147 549,46
AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	286 329,56	19 493,35	95 321,68	191 007,88
BIENS DE RETOUR	3 865 822,45	103 705,22	2 313 700,58	1 552 121,87
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	40 030,26	5 073,22	21 164,98	18 865,28
MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 301,00	0,00	1 301,00	0,00
MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 104,57	0,00	3 104,67	0,00
MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	4,00	0,00	4,00	0,00
BIENS DE REPRISE*	44 439,93	5 073,22	25 574,65	18 865,28
TOTAL Saint-Quentin Hôtel de Ville**	3 910 262,38	108 778,44	2 339 275,23	1 570 987,15

**quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park*

*** Les biens mis au rebut entre le 1er janvier et le 31 décembre ont généré une dotation aux amortissements de 438€*

Parc de stationnement Saint-Quentin Hôtel de Ville

en euros H.T.	2016
Immobilisations valeur Comptable Brute	3 910 262
Immobilisations valeur comptable nette	1 570 987
Immobilisation en cours	1 184

Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	6

SPS SAINT QUENTIN - Détermination de la redevance - année 2016

Selon l'article 30 de la convention du 27 décembre 1990

Chiffre d'affaires HT	238 552,42 €
TVA 20%	47 710,48 €
Chiffre d'affaires TTC	286 262,90 €
Taux de redevance	1%
Redevance à payer:	**2 862,63 €**

INDIGO

Tableau de bord Annuel

Document non comptable

Parc	020002 - Hôtel de Ville,Saint-Quentin
Période de référence	Décembre 2016 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Ouest / Outre-Mer
Fin de contrat	15/12/2035

Nb places publiques	396
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	396

Tarif 1° heure (EUR)	1.1
Tarif abo. annuel (EUR)	740

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire [1]	Abonnements [2]	locations [3]	Divers [4]	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2015/D 2016
	payantes	Gratuites										
Janvier	5 679	45	234	0	0	11 886	12 992	0	810	25 687	2,1	+5,1 %
Février	4 278	50	235	0	0	8 723	12 934	0	545	22 201	2,0	+2,2 %
Mars	4 602	54	237	0	0	9 791	12 922	0	872	23 585	2,1	+3,4 %
Avril	5 054	33	236	0	0	10 491	12 709	0	1 033	24 233	2,1	+4,1 %
Mai	4 986	46	233	0	0	10 317	12 705	0	496	23 518	2,1	-1,8 %
Juin	5 863	57	232	0	0	12 584	12 581	0	525	25 691	2,1	+5,5 %
Juillet	5 255	63	226	0	0	10 336	12 321	0	495	23 152	2,0	-9,1 %
Août	3 823	51	228	0	0	7 687	12 359	0	296	20 342	2,0	-7,0 %
Septembre	4 528	41	229	0	0	9 887	12 323	0	566	22 776	2,2	+10,6 %
Octobre	5 343	66	227	0	0	10 896	12 253	0	550	23 698	2,0	-1,0 %
Novembre	2 183	8	227	0	0	4 523	12 124	0	904	17 551	2,1	-3,5 %
Décembre	9 213	71	224	0	0	18 496	12 369	0	1 442	32 307	2,0	-10,2 %
TOTAL	60 807	585	2 768	0	0	125 618	150 592	0	8 533	284 742	2,1	-0,4 %

Rappel année 2015

D 2015	10 182	96	248	0	0	22 769	13 561	0	882	37 211
cumul à D 2015	65 741	1 024	2 818	0	0	137 257	152 025	0	13 230	302 518
var 2015/2016	-7,5 %	-42,9 %	-1,8 %			-8,5 %	-0,9 %		-35,5 %	-5,9 %

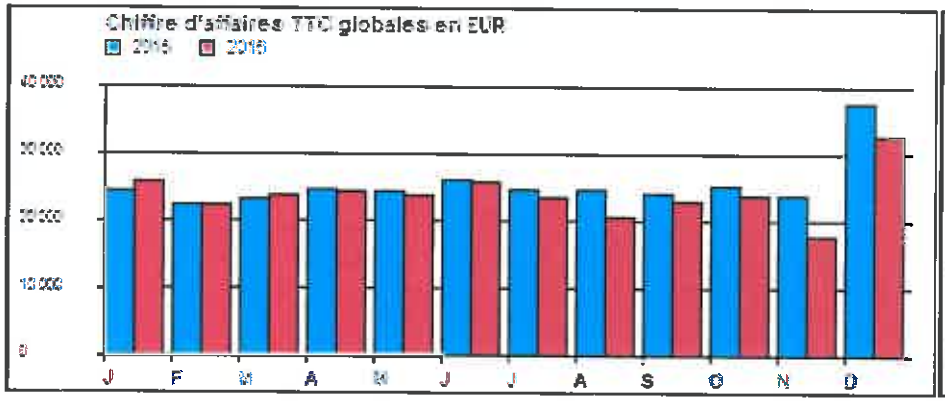

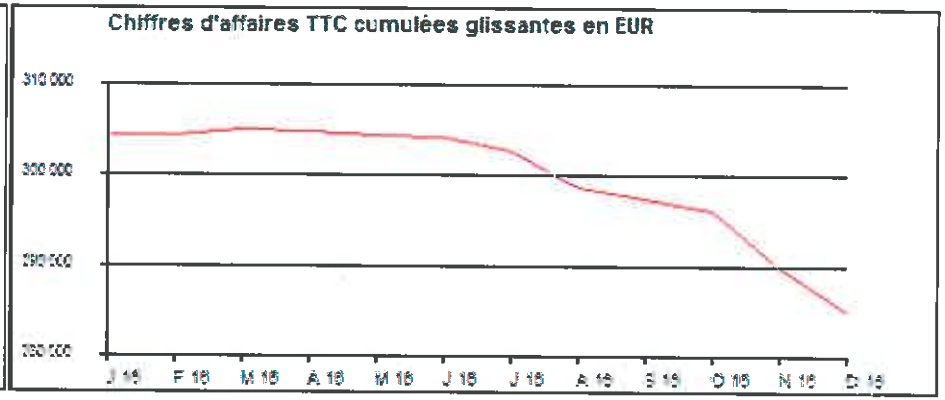

Copyright INDIGO

10/05/2017 12:53:30

INDIGO

PLACE AU FUTUR

ENGIE
Cofely

Rapport de Délégation de service public

RESEAU DE CHALEUR QUARTIER EUROPE
SP SAINT-QUENTIN

EXERCICE 2015-2016

1. INTRODUCTION 4
1.1. Rappel sur le contrat de concession 4
1.2. Présentation du concessionnaire 4
1.2.1. Présentation de la société 4
1.2.2. Les activités de ENGIE COFELY NORD-EST 4
1.3. Description technique des installations 5
1.3.1. Chaufferie 5
1.3.2. Cogénération 5
1.3.3. Sous-stations 5
1.3.4. Réseau 5

2 RAPPORT TECHNIQUE 6
2.1. Fonctionnement du chauffage urbain 6
2.1.1. Durée de fonctionnement 6
2.1.2. Effectifs du service et qualification des agents 6
2.1.3. Nombre d'abonnés, évolution et puissance souscrite 6
2.1.4. Incidents de fonctionnement 8
2.1.5. Contrôles réglementaires et visites périodiques 8
2.2. Energie 9
2.2.1. Energies livrées aux abonnés du réseau en 2015/2016 9
2.2.2. Consommation de combustibles exercice 2015/2016 9
2.2.3. Rendement de l'installation 10
2.3. Maintenance préventive et curative 11
2.3.1. Maintenance annuelle hors arrêt technique 11
2.3.2. Maintenance pendant l'arrêt de la cogénération 11
2.3.3. Maintenance des sous stations 11
2.4. Travaux réalisés sur l'exercice 2015/2016 12
2.4.1. Chaufferie appoint secours 12
2.4.2. Chaufferie Biomasse 12
2.4.3. Cogénération 13
2.4.4. Sous-stations 13
2.4.5. Réseau 13
2.4.6. Travaux de renouvellement 13
2.5. Travaux neufs 2015/2016 14
2.6. Extension et développement du réseau de chaleur 14

3. RAPPORT FINANCIER 15
3.1 Tarification du Chauffage Urbain 15
3.2 Tarif R1 15
3.3 Tarif R2 19
3.4 Comptes d'exploitation 21
3.4.1 Synthèse 21
3.4.2 Produits 22
3.4.3 Charges d'exploitation 23
3.4.4 Résultat financier 26
3.4.5 Résultat exceptionnel 26
3.4.6 Bilan au 30/09/2016 26
3.5 Compte REN/GER 27
3.6 Quotas d'émission de gaz à effet de serre 28
3.7 Provisions 28
3.8 Compte de résultat prévisionnel 2016/ 2017 29
4 ANNEXES 30

Annexe 1 : Détail des ventes de chaleur R1 R2 pour la saison 2014/2015
Annexe 2 : Plan pluriannuel hors reseau
Annexe 3 : Tableau des durées d'amortissements
Annexe 4 : Factures gaz
Annexe 5 : Factures bois
Annexe 6 : Factures d'électricité
Annexe 7 : Liasse fiscale

1. INTRODUCTION

1.1. Rappel sur le contrat de concession

Suite à un appel d'offres, la ville de SAINT QUENTIN a décidé, par délibération en date du 04 Juillet 1996, de concéder son service de distribution publique d'énergie calorifique à la société ENGIE COFELY NORD-EST.
La durée du présent contrat de concession est fixée à 33 saisons de chauffage, sans possibilité de tacite reconduction. Son échéance normale est fixée au 30 Juin 2029.

Par ailleurs, les parties ont convenu, par voie d'avenant N° 3 du 12 novembre 2012 :

- D'introduire la rénovation de la cogénération et l'installation d'une production thermique issue de la Biomasse confiée à ENGIE COFELY NORD-EST
- La réalisation, le financement et l'exploitation de l'installation de cogénération
- Définir les nouvelles conditions d'exploitation et toutes les conséquences induites par l'introduction de cette nouvelle énergie dans l'exécution du contrat de concession.
- De substituer à ENGIE COFELY NORD-EST dans l'exécution du contrat de concession, une société locale d'exploitation (SP St QUENTIN) dont la création facilitera l'exercice par la collectivité de son pouvoir de contrôle.

1.2. Présentation du concessionnaire

1.2.1. Présentation de la société

ENGIE COFELY Direction Régionale NORD EST est une entité du groupe ENGIE, qui appartient au pôle ENGIE ENERGIE SERVICES

La Direction Régionale NORD EST, dont le siège est basé à STRASBOURG, emploie 1350 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires géré voisin de 350 millions d'Euros au travers de cinq agences : les agences Alsace, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne et Picardie.

L'agence Picardie située à Amiens comprend environ 188 collaborateurs répartis en trois départements (opérationnels) dont celui de l'AISNE basé à St Quentin.

Au sein de ce centre opérationnel, l'unité technique chargée de l'exploitation du chauffage urbain est composée de 3 techniciens et d'un responsable d'unité. Cette unité s'appuie notamment sur les ressources et moyens d'étude mis à disposition par le centre opérationnel, l'agence et plus largement l'ensemble de la société.

1.2.2. Les activités de ENGIE COFELY NORD-EST

ENGIE COFELY offre aux collectivités locales, aux entreprises industrielles et tertiaires ainsi qu'aux différents bailleurs et syndics de copropriété des solutions globales de gestion de l'énergie et des services associés.

- Gestion des réseaux locaux d'énergie :
  - Production de chaud et de froid urbain
  - Cogénération et production autonome d'électricité
  - Gestion d'éclairage public
- Gestion sur site des énergies et utilités en support du process industriel
- Gestion et maintenance technique des installations thermiques et électriques des bâtiments publics et privés
- Facilities management et gestions des autres services aux bâtiments et utilisateurs

1.3. Description technique des installations

1.3.1. Chaufferie

- Fluide caloporteur utilisé ; Eau à 90°C
- 2 chaudières de puissance unitaire 9 MW
- 1 chaudière de puissance 4.5 MW
- Combustibles utilisés : gaz naturel et propane
- 1 chaudière bois de marque COMPTE R de puissance 3.2 MW
- 1 chaudière bois de marque COMPTE R de puissance 5.5 MW

1.3.2. Cogénération

- 1 moteur à gaz de 4.3 MW électriques
- 1 échangeur (chaudière de récupération) d'une puissance de 4 MW

1.3.3. Sous-stations

- Le réseau dessert 49 sous-stations dont les puissances varient de 30 à 3261 kW
- Les sous-stations sont équipées de compteurs d'énergie calorifique

1.3.4. Réseau

- La longueur totale du réseau (conception en caniveau 10%, et réseau enterré pré isolé 90%) est de 14000 Mètres pour un volume d'environ 700 m^3 d'eau

2 RAPPORT TECHNIQUE

Le présent rapport d'activité concerne la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

2.1. Fonctionnement du chauffage urbain

2.1.1. Durée de fonctionnement

- La chaufferie a fonctionné pendant toute l'année. Afin de réduire la gêne pour les usagers, un arrêt technique planifié du 22 au 24 Août a permis de réaliser les travaux de maintenance.

- La consommation d'eau totale de la saison 2015/2016 est de l'ordre de 14648 m^3 (pour le fonctionnement de la chaufferie, de la cogénération, et les appoints sur le réseau et les remplissages appoints selon les phases de travaux).

  Nota : le circuit d'eau est traité par des produits de traitement BKG/ ICL Ferolix 8375 et 8353 avec un dosage moyen d'environ 1 litre pour 1m^3.

2.1.2. Effectifs du service et qualification des agents

- 1 responsable d'Equipe et d'exploitation : Monsieur DUPAYS.
- 2 techniciens postés : Messieurs BARNIK et HALLAINE
- 1 technicien en apprentissage : M.SAMBOURG
- 1 technicien intervenant en renfort/astreinte : Monsieur LEROY.

2.1.3. Nombre d'abonnés, évolution et puissance souscrite

- Liste des abonnés par sous-stations : voir tableau ci-après.
- Evolution du nombre d'abonnés et des puissances souscrites sur l'exercice 2015/2016 : les sous-stations suivantes ont fait l'objet d'une nouvelle police d'abonnement en cours d'exercice.

  - Lycée la Ramée.
  - Gymnase la Ramée
  - CCAS la Boisselle.

LISTE DES ABONNES ET PUISSANCES SOUSCRITES				
N° Sous-Stations secondaires	Nom Sous-stations	Abonnés	Adresses	Puissance Souscrite KW
1	Résidence de Rouvroy	S.C.I. de Rouvroy	5 bis bvd Roosevelt	310
2	Moulin de Rémicourt	C.E.G.I.M.	30 rue des états généraux	1490
02A	Résidence de Rémicourt	C.E.G.I.M.	30 rue des états généraux	610
3	Le Val Saint Claude	La Maison du C.I.L.	12 boulevard Roosevelt	680
4	Hertz	O.P.H.L.M.	BP N° 41	1070
5	Ecole Robert Schuman	Mairie de Saint Quentin	Chemin d'itancourt	580
6	Marconi	O.P.H.L.M.	BP N° 41	1230
7	Calmette	O.P.H.L.M.	BP N° 41	1220
8	Ampère	O.P.H.L.M.	BP N° 41	380
9	Schuman	O.P.H.L.M.	BP N° 41	690
11	Eglise Jean XXIII	Centre Paroissial	12 rue Mariotte	30
12	Ile de France	La Maison du C.I.L.	12 boulevard Roosevelt	1330
13	Centre Social Europe	Mairie de Saint Quentin	BP N° 523	175
13A	Centre Commercial Europe	S.G.I.	5 bis bvd roosevelt	605
14A	Tour de l'Europe	C.E.G.I.M.	30 rue des états généraux	1865
15	Buffon – Gay Lussac	O.P.H.L.M.	BP N° 41	1900
16	Buffon – Lumière	O.P.H.L.M.	BP N° 41	1135
17	Le Provence	La Maison du C.I.L.	12 boulevard Roosevelt	655
18	Buffon – Laplace	O.P.H.L.M.	BP N° 41	2300
21	Savoie – Lorraine	La Maison du C.I.L.	12 boulevard Roosevelt	1100
22	Les Quatre Muids SCI	SCI	50 rue Anatole France	706,16
22B	Les Peupliers	C.E.G.I.M.	5 bis bvd roosevelt	693,84
23	Flandres – Artois – Picardie	S.C.I. rue Boileau	50 rue Anatole France	1195
24	C.E.S. Montaigne	Conseil départemental	Beauvais	800
25	Le Vermandois	La Maison du C.I.L.	12 boulevard Roosevelt	620
26	Fleurande	C.C.A.S.	60 rue de Guise	405
27	Le Champagne-Le Valois	La Maison du C.I.L.	12 boulevard Roosevelt	1050
28	Bel Air et Le Parc	S.C.I. du Bel Air	5 bis bvd roosevelt	1760
29	Ecole Pierre Laroche	Mairie de Saint Quentin	Chemin d'itancourt	640
30	D'Alembert N° 1 (A)	O.P.H.L.M.	BP N° 41	1200
32	d'Alembert N° 2 (B)	O.P.H.L.M.	BP N° 41	1025
33	Ecole Paul Bert	Mairie de Saint Quentin	Chemin d'itancourt	425
34	Gymnase	Mairie de Saint Quentin	Chemin d'itancourt	160
35	L.E.P. Colard Noël	L,E,P Colard Noël	Boulevard Cordier	1010

LISTE DES ABONNES ET PUISSANCES SOUSCRITES				
N° Sous-Stations secondaires	Nom Sous-stations	Abonnés	Adresses	Puissance Souscrite KW
36	Gymnase Condorcet	Mairie de Saint Quentin	Chemin d'Itancourt	435
37	Gymnase bertrand Gamess	Mairie de Saint quentin	Rue d'Alembert	500
38	Lycée Jean Bouin	Lycée Jean Bouin	rue Gaston Bachelord	470
39	Piscine Jean Bouin	Mairie de Saint Quentin	rue Gaston Bachelord	800
40	Lycée Condorcet	Lycée Condorcet	Rond-Point Joliot Curie	3190
41	Gymnase ameublement	Mairie de Saint Quentin	rue Fleming	160
42	Hôpital privé Saint-Claude	Hôpital privé Saint-Claude	1 bd du Docteur Schweitzer	1260
43	Ecole François Collery	Mairie de Saint Quentin	88 rue François collery	169
44	Gymnase François Collery	Mairie de Saint Quentin	rue Ambroise Pare	59
45	Lycée ameublement	Lycée ameublement	rue Fleming	1370
46	Auberge de jeunesse	Mairie de Saint Quentin	Bd Jean Bouin	76
47	Lycée Pierre de la Ramée	Lycée Pierre de la Ramée	1 rue Jules Siegfried	1080
48	Gymnase la Ramée	Mairie de Saint Quentin	4 rue du Commandant Guy Bieler	174
49	CCAS la Boisselle	C,CA,S de Saint Quentin	4 rue du Commandant Guy Bieler	157
TOTAL				40945

2.1.4. Incidents de fonctionnement

- Aucune panne n'impactant la continuité de service aux usagers et nécessitant l'arrêt complet des installations et/ou une interruption de fourniture n'est à déplorer sur l'exercice 2015/2016.

- Quelques « arrêts moteurs à gaz » lors de la saison de cogénération (hiver 2015/2016) : sans impact sur la qualité et la quantité de la fourniture thermique aux usagers.

2.1.5. Contrôles réglementaires et visites périodiques

Contrôle vases d'expansion

- Inspection périodique du vase d'expansion : le 22/08/2016

Inspection et rejet

- Cogénération : le 23/03/2016
- Chaudière N° 1 : le 14/03/2016
- Chaudière N°2 : le 15/03/2016
- Chaudière N°3 : le 16/03/2016
- Chaudières Biomasse : 15/03/2016

Essai Qal2

- Chaudière N° 1 : Du 15/03/2016 au 22/03/2016
- Chaudière N°2 : le 15/03/2016 au 22/03/2016
- Chaudière N°3 : le 15/03/2016 au 22/03/2016
- Chaudières Biomasse : 15/03/2016 au 22/03/2016

Contrôle annuel des appareils de lutte contre l'incendie
- Société SICLI : le 02/10/2015

Contrôle annuel de la centrale détection gaz et appareillages
- Société OLDHAM : le 08/02/2016

Contrôle électrique en chaufferie centrale
- APAVE : le 01/07/2016

Contrôle des engins de levage
- APAVE : le 09/02/2016

Les rapports des contrôles précités sont disponibles dans nos locaux et consultables sur demande. Ces données nous sont transmises par papier. Nous recherchons pour l'avenir un moyen de fonctionnement qui permettra une consultation dématérialisée de tous ces documents par le Bureau d'études.

2.2. Energies

2.2.1. Energies livrées aux abonnés du réseau en 2015/2016

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Chauffage + eau chaude sanitaire	38 221 MWh	39 490 MWh	**49 603 MWh**

Voir le détail par sous-stations en ANNEXE 1.

Les sous-stations correspondant aux nouvelles polices d'abonnement n'ont été mises en service qu'à l'exercice 2015-2016.

2.2.2. Consommation de combustibles exercice 2015/2016

Consommation chaufferie gaz

		2013/2014		2014/2015		2015/2016
Combustible	%	Energie en MWh PCI	%	Energie en MWh PCI	%	Energie en MWh PCI
Gaz naturel	100	22 391.98	100	**3 781**	**100**	**9 991**
Butane	0	0	0	**0**	**0**	**0**
Total	100	22 391.18	100	**3 781**	**100**	**9 991**

Consommation cogénération

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Gaz naturel	35 274.19 MWh PCI	35 351 MWh PCI	**35 416 MWh PCI**

Consommation chaufferie biomasse

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Bois	6 234 MWh PCI	30 991 MWh PCI	**38 690 MWh PCI**

Voir le détail en tonnes sur la partie financière.

Consommation générale de l'installation

	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Consommation totale	63 900.17 MWh PCI	76 184 MWh PCI	**84 097 MWh PCI**

2.2.3. Rendement de l'installation

Nombre de degrés jour sur l'exercice	**2579 DJR**
MWh Sortie Chaufferie	**57147**
MWh thermiques générés par la cogénération	**14050**
MWh électriques produits par la cogénération	**15155**
MWh thermique produits par la biomasse	**30153**
MWh thermiques biomasse gérés par l'hydoaccumulation	**1554**

Rendement annuel de l'ensemble cogénération, chaufferie et réseau

- R = (MWH Sortie chaufferie+ MWH élec) / (MWH achetés chaufferie cogé et biomasse)
- **R = 85.9%**

Rendement annuel de la cogénération

- R = (MWH généré par la cogé + MWH élec) / (MWH achetés cogé)
- **R = 82.4%**
- **Dispo électrique = 97,20%**

Rendement annuel de la chaufferie biomasse

- R = (MWH généré par la chaufferie biomasse+MWH généré par l'hydroaccumulation) / (MWH achetés chaufferie biomasse)
- **R=82%**

Rendement du réseau de chaleur :

- R=Mwh vendus / Mwh départ sortie chaufferie
- **R= 86.8%**

2.3. Maintenance préventive et curative

2.3.1. Maintenance annuelle hors arrêt technique

Pour assurer la continuité de fourniture aux usagers, les opérations de maintenance annuelle suivantes ont été menées à l'occasion des mises à l'arrêt ponctuelles des principaux équipements redondants :

- Visite et requalification du vase d'expansion
- Contrôle réglementaire des chaudières, mesure des flux polluants rejetés
- Entretien et contrôle des vannes
- Visite des chaudières côté fumées
- Ramonage des chaudières côté fumées
- Contrôle des brûleurs et vannes gaz sur chaque chaudière
- Remise en état de la cheminée chaufferie gaz
- Modification des durées de ventilation pré et postes balayage

2.3.2. Maintenance pendant l'arrêt de la cogénération

Les opérations de maintenance suivantes ont été réalisées à l'occasion de la mise à l'arrêt de la cogénération (entre le 1er avril ou 30 octobre, hors essais) :

- Opération de maintenance (10000 heures) sur le moteur
- Nettoyages et contrôles des catalyseurs
- Réglages des jeux de soupapes
- Remplacement des bougies
- Remplacement des Blue By
- Resserrage des connexions électriques dans les armoires
- Remplacement des filtres à air
- Remplacement des filtres à huiles et vidange du groupe
- Modification du programme d'allumage du moteur

2.3.3. Maintenance des sous stations

- Nettoyage des pots à Boue
- Réfections calorifugeages.
- Contrôle des compteurs d'énergies.
- Vérification des armoires électriques
- Contrôles des échangeurs à plaques
- Remplacement de 15 servo moteurs sur les V2V primaire ECS

2.4. Travaux réalisés sur l'exercice 2015/2016

2.4.1. Chaufferie appoint secours

Travaux de grosses réparations exercice 2015/2016	
Installation	**Nature des travaux**
Chaufferie appoint secours	Remplacement alimentation pompe maintien de pression +clapet anti retour
Chaufferie appoint secours	Réfection moteur bruleur CH1 et CH2
Chaufferie appoint secours	Remplacement contacteurs armoire pompes de charge
Chaufferie appoint secours	Remplacement du sécheur d'air
Chaufferie appoint secours	Remplacement électrovanne gaz
Chaufferie appoint secours	Remise en état pompe de charge N°3
Chaufferie appoint secours	Asservissement des pompes alimentaires et mise en place d'un câblage "impulsion du compteur d'eau

2.4.2. Chaufferie Biomasse

Travaux de grosses réparations exercice 2015/2016	
Installation	**Nature des travaux**
Chaufferie Biomasse	Réparation chaine transporteur
Chaufferie Biomasse	Réfection Nez de voute supérieur
Chaufferie Biomasse	Remplacement volet lame porte industrielle silo bois
Chaufferie Biomasse	Remplacement du variateur sur CH1 (Air tertiaire)
Chaufferie Biomasse	Remplacement du ventilateur sur variateur de vitesse
Chaufferie Biomasse	Reprise du réfractaire sur ch1

2.4.3. Cogénération

Travaux de grosses réparations exercice 2015/2016	
Installation	**Nature des travaux**
Cogénération	Travaux électrique et modification alimentation électrique pompe a huile

2.4.4. Sous-stations

Travaux de grosses réparations exercice 2015/2016	
Installation	**Nature des travaux**
Sous station	Remplacement de 15 servo moteurs sur circuit production ecs

2.4.5. Réseau

Travaux de grosses réparations exercice 2015/2016	
Installation	**Nature des travaux**
Réseau	Remise en état du réseau tronçon gymnase Games
Réseau	Remise en état du réseau tronçon église Jean XIII Avenue Schuman

2.4.6. Travaux de renouvellement

Travaux de renouvellement exercice 2015/2016	
Installation	**Nature des travaux**
Réseau	Remplacement Tronçon Collège Montaigne
Réseau	Remplacement de 198 mètres de réseau tronçon avenue Schuman

2.5. Travaux neufs 2015/2016

en K€

En cours au 30 09 2015	
Sous-station lycée La Ramée	87,2
Sous-station piscine Jean Bouin	92,0
Reste à faire en 2016	
Sous-station Gymnase La Ramée	42,9
Sous-station CCAS La Boisselle	50,0
Réseau extension SUD de l'école Collery au CCAS La boisselle	240,0

2.6. Extension et développement du réseau de chaleur

Différentes études de raccordements sont en cours. Des potentiels importants de puissance à raccorder ont été identifiés.

Une étude pour le raccordement de la gendarmerie de Saint-Quentin rue Quentin Barré a également été engagée.

- Optimisation et amélioration de la régulation des pompes réseaux, afin d'ajuster le débit d'eau dans les postes de livraison suivant la rigueur climatique.

3. RAPPORT FINANCIER

3.1 Tarification du Chauffage Urbain

La tarification du MWH d'énergie calorifique vendu sur le réseau est décomposée en deux éléments R1 et R2.

- **R1** : élément proportionnel représentant le coût des combustibles ou autres sources d'énergie (sauf la part d'électricité afférente aux usages visés en R2) réputés nécessaires, en quantité et en qualité, pour assurer la fourniture d'un MWH de chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire ou autres usages).

- **R2** : élément fixe représentant la somme des coûts suivants :

  - Le coût des prestations de conduite et de petit entretien nécessaires pour assurer le fonctionnement des installations primaires.
  - Le coût de l'énergie électrique utilisée mécaniquement pour assurer le fonctionnement des installations primaires.
  - Le coût du gros entretien et du renouvellement des installations.
  - Les charges financières liées à l'autofinancement et à l'amortissement des emprunts de premier établissement.

3.2 Tarif R1

La part proportionnelle du montant de la facture est constituée du produit de la consommation enregistrée par des compteurs avec un terme R1 représentant le coût des énergies nécessaires à la fourniture d'un MWh en poste de livraison.

Ce tarif a été modifié en date du 1er mars 2015 dans le cadre de l'Avenant 5 au contrat de concession. Cet avenant modifie la formule de révision du terme R1 cogé en remplaçant l'indice de gaz S2S par l'indice PEG, lié à l'évolution de l'arrêté ministériel relatif aux conditions d'obligations d'achats d'électricité par EDF.

$$R1 = R1_0 \times (kGN \times R1GN + kFOD \times R1FOD + kCOGE \times R1COGE + kBOIS \times R1BOIS) + R1CO2$$

- kGN, kBOIS, kCOGE et kFOD correspondent au pourcentage d'utilisation de chaque source d'énergie (kGN + kBOIS +kCOGE + kFOD = 1).
- R1BOIS correspond au coût d'approvisionnement de la chaleur issue de la biomasse,
- R1GN à celui du gaz,
- R1COGE à celui de la cogénération
- et R1FOD à celui du fioul domestique.
- R1CO2 correspond à la redevance liée aux quotas carbones telle que défini à l'article 7.

Coefficient en %	Du 1er juillet 2013 au 31mars 2014	Du 1er avril 2014 au 31 mars 2025	Du 1er avril 2025 au terme du contrat
k_{GN}	81,9%	19,0%	33,2%
k_{FOD}	1,2%	1,0%	1,0%
k_{COGE}	16,9%	16,9%	-
k_{BOIS}	-	63,1%	65,8%

Terme en € HT/ MWh	Du 1er juillet 2013 au 31mars 2014	Du 1er avril 2014 au 31 mars 2025	Du 1er avril 2025 au terme du contrat
$R1_{0GN}$	53,73	53,73	53,73
$R1_{0FOD}$	97,73	97,73	97,73
$R1_{0COGE}$	- 14,55	- 14,55	-
$R1_{0BOIS}$	-	33,93	33,93
$R1_0$	42,72	30,14	41,14

Le terme fioul est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1_{FOD} = R1_{FOD_0} \times \left(\frac{DIREM}{DIREM_0}\right)$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
DIREM	Indice de l'évolution du prix de fioul domestique en France	$DIREM_0$	1-juillet-12	208,49
$R1_{FOD}$	Redevance de la chaleur fournie à partir du fioul domestique en € HT/MWh	$R1_{FOD0}$	1-juillet-12	97,73

Le terme biomasse est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1_{BOIS} = R1_{BOIS_0} \times \left(0{,}15 + 0.18 \times MP + 0{,}3 \times \frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0{,}20 \times \frac{ACT - DA}{ACT - DA_0} + 0{,}10 \times \frac{FODC4}{FODC4_0} + 0{,}07 \times \frac{FSD2}{FSD2_0} \right)$$

$$MP = \left(0{,}8 \times \frac{Bbr}{Bbr_0} + 0{,}10 \times \frac{Pcs}{Pcs_0} + 0{,}10 \times \frac{Bes}{Bes_0} \right)$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
ICHT-IME	Indice Salaires des industries mécaniques et électriques (NAF 25-30 32-33)	$ICHT\text{-}IME_0$	1-juillet-12	109,40
ACT-DA	Indice « Activité distribution avec conducteur et carburant » publiée sur le site LE MONITEUR EXPERT (référence : ACT-DA, origine: Chambre des loueurs et transporteurs industriels (CLTI).	$ACT\text{-}DA_0$	1-juillet-12	222,71
FODC4	Indice mensuel d'évolution des prix du fioul domestique hors TVA » publiée sur le site LE MONITEUR EXPERT.	$FODC4_0$	1-juillet-12	348,15
FSD2	Dernière valeur connue du prix à la production dans l'industrie « ensemble énergie, biens intermédiaires, biens équipements » publiée sur le site LE MONITEUR EXPERT.	$FSD2_0$	1-juillet-12	126,80
MP	Indice représentatif du prix de la matière première, résultant d'une formule paramétrique composée du prix du Bois de bord de route non broyé, de chutes de scierie non broyés et de bois de recyclage de classe A.	MP_0	1-juillet-12	1,00
Bbr	Indice correspondant au « Bois de bord de route non broyé » publiée par le CEEB/INSEE/Ministère de l'agriculture	Bbr_0	1-juillet-12	97,5
Pcs	Indice correspondant au « Chutes diverses de scierie non broyés» publiée par le CEEB/INSEE/Ministère de l'agriculture	Pcs_0	1-juillet-12	106,4
Bes	Indice correspondant au « Bois de recyclage de classe A » publiée par le CEEB/INSEE/Ministère de l'agriculture	Bes_0	1-juillet-12	106,5
$R1_{BOIS}$	Redevance de la chaleur fournie à partir de la biomasse en €HT/MWh	$R1_{BOIS0}$	1-juillet-12	33,93

Le terme gaz est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1_G = R1_{G_0}(0{,}001\times\frac{Ab}{Ab_0}+0{,}017\times\frac{Pf}{Pf_0}+0{,}906\times\frac{Gh}{Gh_0}+0{,}203\times\frac{Ge}{Ge_0}+0{,}002\times\frac{CTA}{CTA_0}+0{,}019\times\frac{TICGN}{TICGN_0}-0{,}148\times\frac{Rt}{Rt_0})$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
Ab	Montant annuel de l'abonnement en €HT/an	Ab_0	1-juillet-12	5595,48
Pf	Prime fixe de débit hiver du tarif S2S niveau S1 en c€/kWh/jour/an	Pf_0	1-juillet-12	36,108
Gh	Prix proportionnel du gaz en « hiver » du tarif S2S niveau S1 en c€/kWh	Gh_0	1-juillet-12	4,463
Ge	Prix proportionnel du gaz en « été » du tarif S2S niveau S1 en c€/kWh	Ge_0	1-juillet-12	3,836
CTA	Contribution Tarifaire d'Acheminement en € HT/an	CTA_0	1-juillet-12	26 200
TICGN	Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel en € HT/ MWh PCS	$TICGN_0$	1-juillet-12	1,19
Rt	est la réduction appliquée sur la 2éme tranche du tarif S2S niveau S1 en c€/kWh	Rt_0	1-juillet-12	0,595
$R1_G$	Redevance de la chaleur fournie à partir du gaz en €HT/MWh	$R1_{G0}$	1-juillet-12	53,73

L'indexation du terme $R1_{COGE}$

Le terme cogénération est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1_{COGE} = R1_{COGE\ 0}\times\left(a+b\times\frac{ICHT-IME}{ICHT-IME_0}+c\times\frac{FSD1}{FSD1_0}+d\times\frac{TICGN}{TICGN_0}+e\times Gh_0\times\frac{PEG}{PEG_0}+f\frac{E}{E_0}\right)$$

Formule appliquée depuis le 1er mars 2015, date d'application de l'Avenant 5.

Coefficients	Applicable du 1 juillet 2013 au 31 mars 2025
a	**- 2,21**
b	**- 0,59**
c	**-0,59**
d	**-0,36**
e	**-11,62**
f	**16,37**

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
ICHT-IME	Indice du coût de la main d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques tel que publié au Bulletin Mensuel de la Statistique de l'INSEE (ICHT-IME)	$ICHT\text{-}IME_0$	1-nov-13	112,00
FSD1	Indice des Prix des Produits et Services Divers 1 tel que publié dans le Bulletin Officiel de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes	$FSD1_0$	1-nov-13	130,50
TICGN	Taxe intérieure sur les consommations de gaz naturel dans les installations relevant du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, telle que définie par l'article 265 nonies du Code des douanes en € HT / MWh PCS	$TICGN_0$	1-nov-13	1,19
Gh	Prix proportionnel du gaz en « hiver » du tarif S2S niveau S1 en c€/kWh	Gh_0	1-nov-13	4,354
PEG	Moyenne mensuelle du PEG EOD Nord (end of day), en c€HT / kWh, tel que défini par POWER Next dans sa rubrique « PEGAS Spot Indices », consultable sur internet http://www.powernext.com/#sk;tp=app;n=market;f=listMarketTable;t=layout/gasSpot;fp=system_name:gasSpot,delivery:fr;lang=en_US;m=marketdata	PEG_0	1-nov-13	2,728
E	Tarif d'achat de l'électricité au contrat C13 en € HT/an	E_0	1-nov-13	2 083 698
$R1_{COGE}$	Redevance de la chaleur fournie à partir de l'unité de cogénération au gaz naturel en €HT/MWh	$R1_{COGE\,0}$	1-nov-13	-14,55

3.3 Tarif R2

La part fixe du montant de la facture est constituée du produit d'une grandeur appelée Puissance souscrite (Ps) en kW, fonction de l'importance de l'installation, avec le terme R2 représentatif des charges du service (y compris impôts et taxes diverses) hors combustible et chaleur achetée.

Terme en € HT/ kWs	Du 1er juillet 2013 au 31mars 2014	Du 1er avril 2014 au terme du contrat
$R21_0$	**3,55**	**5,65**
$R22_0$	**15,51**	**17,52**
$R23_0$	**6,59**	**6,59**
$R24_0$	**16,03**	**16,03**
$R2_0$	**41,68**	**45,79**

- R21 correspond aux charges d'électricité
- R22 correspond aux charges d'exploitation courantes
- R23 correspond aux charges de Gros Entretien et Renouvellement
- R24 correspond aux charges de financement des investissements

Le R2 correspond à la somme des 4 termes précédents.

A compter du 1er juillet 2013 mensuellement et jusqu'au terme du contrat :

La redevance R21:

$$R2.1 = R2.1_0 \times \frac{EMT}{EMT_0}$$

La redevance R22:

$$R22 = R22_0 \times (0.15 + 0{,}60\frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0{,}25\frac{FSD2}{FSD2_0})$$

La redevance R23:

$$R23 = R23_0 \times (0.15 + 0{,}25\frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0{,}60\frac{BT40}{BT40_0})$$

$$R24 = R24_0 + 0{,}00213 \times (SR - SP)$$

Avec :

- R24 = Valeur en € ht/kW du terme R24 avec subventions réelles
- $R24_0$ = 16,03 € ht /kW
- SR = Montant des subventions de référence en k€ soit 3 482, 348
- SP = Montant des subventions perçues en k€

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
ICHT-IME	Indice du coût de la main d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques tel que publié au Bulletin Mensuel de la Statistique de l'INSEE (ICHT-IME)	ICHT-IME $_0$	1-juillet-12	109,40
FSD2	Indice Frais et Services Divers – modèle de référence n°2	FSD2o	1-juillet-12	126,80
BT40	Indice Chauffage Central du Moniteur	$BT40_0$	1-juillet-12	1007,20
EMT	Electricité moyenne tension, tarif vert A 351002	EMTo	1-juillet-12	140,59

3.4 Comptes d'exploitation

3.4.1 Synthèse

	2014/2015 Réel	2015/2016 Réel
CA R1	1 203	1 047
CA R2	1 555	1 872
CA EDF	1 969	1 817
Quotas CO2	0	-11
Autres produits	0	0
Total produits	**4 727**	**4 725**
Combustible gaz	-1 733	-1 496
Combustible bois	-830	-1014
Combustible GPL	0	-3
Maintenance P2	-349	-353
Electricité - eau	-193	-222
Accès réseau	0	0
Téléphone	-3	-3
Entretien sous-traité + Fournitures	-80	-147
Sous-traitance motoriste	-69	-77
Redevance d'occupation	-67	-59
Assurances	-30	-38
Taxe professionnelle (C E T)	-28	-40
Gros entretien	-371	-86
Taxe foncière, autres taxes	-9	-196
Divers	0	0
Sinistre	0	0
Amortissements	-805	-1054
Total charges d'exploitation	**-4 567**	**-4 788**
Marge d'exploitation	**160**	**-63**
Provisions	0	-126
Frais généraux	-289	-365
Résultat financier	-68	-575
Résultat exceptionnel	-193	-129
Résultat net	**-389**	**-1 258**

Le résultat net se dégrade fortement par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse significative s'explique par :

- une baisse disproportionnée du tarif R1 (- 33%) par rapport à la variation du prix du gaz
- Les modalités de facturation devront être revues afin de rétablir l'équilibre économique de la DSP
- un rattrapage de taxe foncière concernant des exercices antérieurs

3.4.2 Produits

	Au 30/09/2015			Au 30/09/2016					
	Montant HT en K€			Montant HT en K€			ECART en K€	Effet prix en K€	Effet Quantité en K€
R1	31,64 € x 39 490 MWh	=	1 250	21,11 € x 49 603 MWh	=	1 047	- 203	- 416	213
R2	48,28 € x 32 196 KW	=	1 555	46,67 € x 40 110 KW	=	1 872	317	- 52	369
ELEC		=	1 969		=	1 817	-152		
Quotas de CO2		=	0		=	0	0		
Autres produits		=	0		=	0	0		
Total			4 774			4 736	-38		

Le prix moyen R1 sur l'exercice écoulé est de 21.11 € HT/Mwh contre 31.64 € en 2014-2015. Ce prix a baissé de 33.28%, conséquence des évolutions des prix des énergies primaires et du changement de leur indexation par le biais de l'avenant 5 :

VENTES R1					
PERIODE	R1 GAZ	R1 FIOUL	R1 COGE	R1 BOIS	Prix R1 HT/Mwh
REPARTITION	19,00%	1,00%	16,00%	63,10%	100,00%
sept-16	38,78	66,47	-57,98	34,61	20,07 €
août-16	38,56	69,64	-57,88	34,73	20,16 €
juil-16	36,86	67,36	-53,61	34,55	20,41 €
juin-16	36,96	62,12	-53,52	34,36	20,28 €
mai-16	36,95	61,28	-56,59	34,49	19,83 €
avr-16	37,21	57,89	-58,91	34,31	19,34 €
mars-16	39,60	57,89	-57,917	34,33	19,98 €
févr-16	41,63	61,36	-57,86	34,81	20,71 €
janv-16	42,85	67,82	-53,79	35,07	21,86 €
déc-15	44,17	69,23	-49,27	35,22	22,98 €
nov-15	44,97	71,53	-45,72	35,14	23,71 €
oct-15	45,13	70,35	-42,18	35,05	24,27 €

- Le prix moyen R2 sur l'exercice 2015-2016 est de 46.67 € HT/ KW contre 48,28 € HT/KW en 2014-2015. Le tarif moyen R2 a baissé de 3.33%.
- Le prix moyen R2 ramené aux enlèvements **R1** est de 37.73€ HT/Mwh contre 39.37 € HT/Mwh en 2014-2015 (-4%).
- Le prix global moyen de la fourniture de chaleur et de sa gestion via le réseau est de 58.84 € HT/ Mwh contre 71.01 € HT/Mwh en 2014-2015 soit globalement une baisse du prix de 17%.

3.4.3 Charges d'exploitation

Rubriques	Au 30/09/2015 Montant HT en K€	Au 30/09/2016 Montant HT en K€
Combustible gaz	-1 733	-1 496
Combustible bois	-830	-1 014
Combustible butane	0	-3
Maintenance P2	-349	-353
Electricité - eau	-193	-222
Accès réseau	0	0
Téléphone	-3	-3
Entretien sous-traité + Fournitures	-80	-147
Sous-traitance turbinier	-69	-77
Redevance d'occupation	-67	-59
Assurances	-30	-38
Taxe professionnelle (C E T)	-28	-40
Gros entretien	-371	-86
Taxe foncière, autres taxes	-9	-196
Divers	0	0
Sinistre	0	0
Amortissements	-805	-1 054
Total charges d'exploitation	**-4 567**	**-4 788**

- **Gaz – 1 496 K€**

COMBUSTIBLE GAZ					
PERIODE	NUMERO FACTURE	DATE FACTURE	MONTANT FACTURE HT	QTE CONSOMMEE EN MWH	PRIX UNITAIRE/MWH
sept-16	201610SV10010	04/10/2016	24 844,57 €	124,776	18,11 €
août-16	201609SV10038	07/09/2016	35 508,24 €	554,795	19,81 €
juil-16	201608SV10023	03/08/2016	29 371,78 €	320,436	19,89 €
juin-16	201607SV10088	15/07/2016	22 767,13 €	43,577	18,55 €
mai-16	201606SV10049	06/06/2016	35 432,21 €	616,202	17,53 €
avr-16	201605SV10044	04/05/2016	38 748,05 €	814,368	17,76 €
mars-16	201604SV10019	05/04/2016	234 529,28 €	9 869,22	17,89 €
févr-16	201603SV10051	08/03/2016	232 786,73 €	9 113,14	19,45 €
janv-16	201602SV10011	04/02/2016	277 944,95 €	10 073,25	21,80 €
déc-15	201601SV10144	15/01/2016	248 781,51 €	8 735,27	23,17 €
nov-15	201512SV10175	23/12/2015	249 825,61 €	8 604,41	23,90 €
oct-15	201511SV10016	04/11/2015	65 342,66 €	1533,02	27,64 €
TOTAL			1 495 882,72 €	50 402,47	29,68 €

- **Bois – 1 014 K€**

COMBUSTIBLE BOIS					
PERIODE	NUMERO FACTURE	DATE FACTURE	MONTANT FACTURE HT	QTE LIVREE EN MWH	PRIX UNITAIRE/MWH
sept-16	1514	30/09/2016	48 787,10 €	1857,85	26,26 €
août-16	1472	31/08/2016	27 914,79 €	1066,26	26,18 €
juil-16	1464	29/08/2016	33 668,26 €	1286,03	26,18 €
juin-16	1436	30/06/2016	42 837,00 €	1637,5	26,16 €
mai-16	1399	31/05/2016	88 980,14 €	3436,85	25,89 €
avr-16	1336	30/04/2016	148 087,59 €	5695,68	26,00 €
mars-16	1295	31/03/2016	122 979,18 €	4728,15	26,01 €
févr-16	1241	29/02/2016	120 622,88 €	4602,17	26,21 €
janv-16	1219	16/02/2016	125 125,17 €	4734,21	26,43 €
déc-15	1125	31/12/2015	95 920,67 €	3615,55	26,53 €
nov-15	1055	30/11/2015	57 501,61 €	2173,15	26,46 €
oct-15	1025	31/10/2015	102 087,77 €	3856,73	26,47 €
TOTAL			**1 014 512,16 €**	**38 690,13**	**26,22 €**

- **Electricité – Eau : 222 K€**

Dont Electricité : 160 K€

	Compteur 6732		Compteur 2295			
PERIODE	Montant HT EUR	quantités	Montant HT EUR	quantités	EURO	QUANTITES
sept-16	1 455,70 €	12 736	4 359,10 €	57 458	5 814,80 €	70 194
août-16	1 103,88 €	11 325	3 424,14 €	44 146	4 528,02 €	55 471
juil-16	1 157,32 €	12 150	4 654,50 €	61 678	5 811,82 €	73 828
juin-16	1 213,74 €	12 449	5 484,54 €	73 333	6 698,28 €	85 782
mai-16	1 310,36 €	13 758	7 847,84 €	104 546	9 158,20 €	118 304
avr-16	1 342,48 €	14 819	12 155,91 €	154 871	13 498,39 €	169 690
mars-16	318,90 €	142	20 473,70 €	166 681	20 792,60 €	166 823
févr-16	304,54 €	240	21 117,34 €	151253	21 421,88 €	151 493
janv-16	373,88 €	256	19 268,00 €	189046	19 641,88 €	189 302
déc-15	3 635,83 €	73	22 697,65 €	137066	26 333,48 €	137 139
nov-15	121,95 €	106	12 833,66 €	115715	12 955,61 €	115 821
oct-15	1 644,53 €	15 472	11 309,18 €	145 464	12 953,71 €	160 936
TOTAL	**13 983,11 €**	**93 526**	**145 625,56 €**	**1 401 257**	**159 608,67 €**	**1 494 783**

- **Dont eau : 63 K€**

Date facture	Période facturée	Libellé facture	Consommation (m3)	Montant HT
30/09/2016	07/12/2015 au 30/09/2016	FNP Redev. Dég. Coll.+Trait. Eaux usées		24 454,50 €
17/12/2015	27/05/2015 au 07/12/2015	distribution de l'eau	4998	10 626,88 €
23/12/2015	01/01/2015 au 07/12/2015	Trait. Eaux usées	4685	28 269,77 €
TOTAL				**63 351,15 €**

➢ Prestations sous-traitées

- **Dépenses d'exploitation : 353 K€**
  Correspond à la maintenance P2 réalisée par COFELY. Ce coût inclut les charges suivantes supportées par COFELY :
  - Frais de personnel et intérimaires,
  - Frais de véhicules,
  - Frais d'unité (petites fournitures, matériel et outillage,
  - Frais de déplacement, téléphone…)

- **Sous-traitance motoriste : 77 K€**
  Correspond à la maintenance du moteur sous-traitée à Clarke. Ce montant varie en fonction de la production électrique de la centrale.

- **Gros entretien et renouvellement : 86 K€**
  Les travaux de gros entretien sont réalisés par COFELY ou par d'autres prestataires spécialisés, selon la nature des travaux à réaliser.
  Le détail des dépenses est indiqué ci-après.
  Le montant des dépenses comptabilisées au terme de chaque exercice correspond à la situation des chantiers à l'instant T. En l'occurrence, pour les chantiers ouverts et non clos au 30 septembre de chaque exercice, une provision (facture à recevoir) est constituée en fonction de l'avancement des dépenses sur le chantier. Une fois les chantiers terminés et facturés, un écart entre la provision de l'exercice N-1 et les factures comptabilisées sur l'année N est constaté. Cet écart est affiché sur le tableau ci-dessous en Report N-1.

NUMERO CHANTIER	NOM	OBJET TRAVAUX	OUVERTURE	CLOTURE	MONTANT	Type
1807224	LIGNE P3 RÉSEAU	Reliquat remplacement réseau avenue buffon	31/07/2015	13/10/2016	31 501,45	RE
1366353	LIGNE P31,1,1 GE	Reparation chaine transporteur	28/10/2015	18/11/2015	10 433,68	GE
1385722	LIGNE P3 1,2,2 GE	Refection Nez de voute superieur	28/10/2015	04/05/2016	8 656,35	GE
1387976	LIGNE P3 5,1,1	Remlacement volet lame porte industrielle silo bois	03/11/2015		5 781,38	GE
1387988	LIGNE P3 4,1,10	Réparation divers sur tuyauterie reeseau chaufferie	03/11/2015	02/12/2015	10 793,25	GE
1356442	LIGNE 1,8,2	Remplacement alimentation pompe maintien de pression +clapet anti retour	10/11/2015	04/05/2016	4 129,70	GE
1363459	LIGNE P3 SOUS STATI	Remplacement de 15 servo moteur sur circuit production ecs	24/12/2015	07/11/2016	9 662,55	GE
1363536	LIGNE P3 RESEAUX GE	Refection fuite reseau (tronçon gymnase games	24/12/2015	04/05/2016	12 992,40	GE
1363944	LIGNE P3 3,1,2	Refection moteur bruleur CH	24/12/2015	16/09/2016	1 532,85	GE
1363984	LIGNE P3 3,2,2	Refection moteur bruleur CH	24/12/2015		165,63	GE
1328104	LIGNE P3 1,1,5	Remplacement du variateur sur CH1 (Air tertiaire) I	11/01/2016	04/05/2016	1 166,69	GE
1343859	LIGNE P3 1,1,5	Remplacement cable d'alimentation et moteur	21/01/2016		2 318,11	GE
1312333	LIGNE P3 12,1,4	remplacement V2V ECS	04/02/2016	04/05/2016	556,70	GE
1312623	LIGNE P3 4,1,12	Remplacement contacteur armoire pompes de charge	05/02/2016	07/11/2016	1 071,84	GE
1333652	LP3 1,1,1 ET 1,2,1	Travaux sur CH bois	05/02/2016	04/07/2016	4 667,34	GE
1333681	LIGNE P3 SSTATION	Mise en place et remplacement de sondes de T° en sous stations	05/02/2016	04/05/2016	1 122,52	GE
1333729	LIGNE P3 4,1,18	remplacement du sécheur d'air	05/02/2016	06/07/2016	4 217,40	GE
1466143	ligne P3 1 2 5	FOURNITURE ET REMPLACEMENT DE 2 SONDES DE TEMPERATURE SUR LA CHAUDIERE N° 2 DE LA CHAUFFERIE	17/02/2016	16/09/2016	573,09	GE
1481724	LIGNE P3 GE 3,2,2	Remplacement du transfo d' alimentation du regulateur WFM 200	20/04/2016	16/09/2016	810,78	GE
1475717	LIGNE P3 3,2,2	Remplacement electrovanne gaz	26/04/2016	16/09/2016	1 858,84	GE
1475928	LIGNE P3 4,1,8	Remise en etat pompe de charge N°3	26/04/2016	16/09/2016	1 640,22	GE
1437911	LIGNE P3 CH BOIS GE	Filtration individuelle suite a maintenance ch bois	20/05/2016	16/09/2016	10 786,61	GE
1417327	LIGNE P3 CH BOIS GE	Remplacement du ventilateur sur variateur de vitesse	24/05/2016	07/11/2016	552,15	GE
1396611	LIGNE P3 RESEAU GE	Remise en etat reseau tronçon eglise rue Schuman	16/06/2016		8 098,22	GE
1421641	LIGNE P3 RESEAU	Remplacement Tronçon College Montaigne	16/06/2016	14/10/2016	29 115,31	RE
1421698	LIGNE P3 4,1,13 GE	Remplacement capteur de pression reseau	16/06/2016		957,41	GE
1432692	P3 GE SOUS STATION	remplacement sonde de depart Chauffage (Sortie secondaire échangeur)	29/06/2016		1 481,85	GE
1432725	GE CH APPOINT/SECOU	Asservisement des pompes alimentaires et mise en place d'un cablage "Impulsion du compteur d'eau	29/06/2016	16/09/2016	1 763,68	GE
1424074	LIGNE GE BIOMASSE	Travaux divers chaufferie bois (reprise trape silo, modifications)	01/07/2016	16/09/2016	1 404,00	GE
1424078	LIGNE P3 GE COGE	Travaux electrique et modfication alimentation electrique pompe a huile	01/07/2016	16/09/2016	1 225,68	GE
1847265	LIGNE P3 GE CH BOIS	Remplacement roulement sur vis sans fin des bennes a cendres	16/08/2016		5 365,90	GE
1645147	LIGNE P3 RESEAU R'N	Remplacement de 198 metres de réseau Tronçon avenue Schuman	11/08/2016		144 207,00	RE
1890662	LIGNE P3 GE BOIS	Reprise du refractaire sur ch1	13/09/2016		7 560,00	GE
1858185	LIGNE P3 1,1,4 GE	FOURNITURE D UNE CARTE D ALIMENTATION LAMDA PP120	26/09/2016		329,98	GE
1614804	ALIM BARREUR	Fourniture et pose de l'alimentation electrique pour le barreur cogeneration	25/08/2014		421,11	GE
		REPORT N-1			- 36 100,67	
		TOTAL GE			122 097,91	
		TOTAL RE			195 824,26	
		Production immobilisée			-195 824,26	
		TOTAL DEPENSES P3			85 997,24	

➢ **Taxe foncière :**

La très forte augmentation de ce poste est liée à :

- La première imposition des installations nouvelles (chaufferie bois) ; le coût est notablement plus élevé que prévu
- La mise en recouvrement par la collectivité de charges au titre d'exercices antérieurs

3.4.4 Résultat financier

L'augmentation des charges correspond à l'application d'un taux de financement long terme, tel que prévu au CEP.

3.4.5 Résultat exceptionnel

- Produits : il s'agit des reprises sur subventions d'investissement pour 149 k€
- Charges : la charge de 129 k€ correspond à la pratique d'amortissements dégressifs fiscaux sur la cogénération. Les dotations pratiquées dans les premières années du contrat seront compensées par les reprises pratiquées en fin de contrat pour un montant équivalent.

3.4.6 Bilan au 30/09/2016

A. Travaux neufs

Les travaux d'extension prévus à l'avenant 3 du contrat de concession ont été poursuivis au cours de l'exercice :

en K€

TRAVAUX REALISES AVANT LE 30/09/2016	
Sous-station lycée La Ramée	87,2
Sous-station Gymnase La Ramée	42,9
Sous-station CCAS La Boisselle	50
Réseau extension SUD de l'école Collery au CCAS La boisselle	240

B. Principes et méthodes comptables

La durée d'amortissement des biens de la concession est indiquée en annexe.
Les points notables sont :

- La durée d'amortissement des biens existants à signature de l'avenant 3 qui ne seront pas renouvelés avant la fin du contrat a été augmentée de 9 ans pour tenir compte du décalage de la fin du contrat de concession au 30/09/2029, en application du principe de l'amortissement de caducité ;
- La durée d'amortissement des installations nouvelles prévues à l'avenant 3 est de 20 ans et ouvre droit à une valeur résiduelle, à l'exception de la cogénération gaz amortie sur 12 ans
- L'impact des subventions d'investissement est pris en diminution de la charge d'amortissement indiquée dans le compte de résultat gestion ; dans la liasse fiscale, cet impact figure en produit exceptionnel pour 149 k€
- La provision renouvellement est ajustée en prévision des travaux futurs.

3.5 Compte REN/GER

Exercices	Prévu K€	Réalisé K€	Solde K€	Solde cumulé K€
13/14	167	148	19	19
14/15	167	371	-204	-223
15/16	167	86	81	304
16/17	167	0	167	64
17/18	242	0	242	306
18/19	170	0	170	476
19/20	167	0	167	643
20/21	167	0	167	810
21/22	167	0	167	977
22/23	232	0	232	1209
23/24	312	0	312	1522
24/25	555	0	555	2076
25/26	273	0	273	2349
26/27	1142	0	1142	3491
27/28	232	0	232	3723
28/29	227	0	227	3951
TOTAL	4555	604	3 951	21 680

3.6 Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) consiste à attribuer des quotas d'émission aux entreprises les plus fortement émettrices de gaz à effet de serre. Elles peuvent ensuite soit revendre les quotas d'émission qu'elles n'ont pas consommé ou soit au contraire acheter les quotas d'émission dont elles ont besoin pour respecter leur dotation initiale.

De façon générale, ENGIE Cofely France est en charge de la gestion et de l'optimisation de l'utilisation de ces quotas sur l'ensemble de ses entités et filiales. La SP Saint-Quentin reste néanmoins bénéficiaire de toute opération effectuée à ce titre par ENIGIE Cofely.

Dans le cadre de cette réglementation. La chaufferie urbaine de St Quentin est soumise au PNAQ. Un quota à hauteur de 7 145 T est alloué gratuitement à la SP pour l'année 2016 (PNAQ 3 2013-2020).

Ci-dessous le bilan pour la SP Saint-Quentin mis à jour au 31/12/2016 :

		2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	TOTAL
Bilan opérationnel	Solde PNAQ2	3 056								3 056
	Allocation	10 296	9 214	8 163	7 145	6 158	5 204	4 281	3 391	53 852
	Emissions	-16 931	-10 168	-8 317	-9 912					-73 353
	Solde opérationnel	-3 579	-954	-154	-2 767					-16 445
Couverture	Achat/vente/transfert	0	4 467	0	0	0	0	0	0	4 467
	Solde cumulé	-3 579	-66	-220	-2 987					-11 978

Les opérations corrélatives sont comptabilisées comme suit :

- Les quotas attribués sont enregistrés à leur valeur d'attribution, en contre partie d'un compte 'Autres dettes ', pour un impact résultat nul.
- Les quotas achetés sont valorisés à leur cours d'achat.
- Le coût des quotas consommés ou vendus est évalué au Coût Moyen Unitaire Pondéré

3.7 Provisions

Provisions clients sur la période du 01.10.15 au 30.09.16 :

- Dotations clients : - 13 305,23 €
- Reprises clients : 0,00 €

3.8 Compte de résultat prévisionnel 2016/ 2017

	2016/2017 budget
CA R1	1 044
CA R2	1 923
CA EDF	1 709
Quotas CO2	0
Autres produits	0
Total produits	**4 676**
Combustible gaz	-1 369
Combustible bois	-1045
Combustible GPL	-13
Maintenance P2	-352
Electricité - eau	-262
Accès réseau	-7
Téléphone	-2
Entretien sous-traité + Fournitures	-73
Sous-traitance motoriste	-73
Redevance d'occupation	-59
Assurances	-48
Taxe professionnelle (C E T)	-33
Gros entretien	-120
Taxe foncière, autres taxes	-79
Divers	0
Sinistre	0
Amortissements	-1078
Total charges d'exploitation	**-4 613**
Marge d'exploitation	
Provisions	0
Frais généraux	-345
Résultat financier	-575
Résultat exceptionnel	-58
Résultat net	-915

ANNEXE 7

LIASSE FISCALE

Direction Générale des Finances Publiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2031
2016

Formulaire obligatoire (art. 53 A ou 302 *septies* A *bis* du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/10/2015	et clos le	30/09/2016	Régime simplifié d'imposition	
Option pour la comptabilité super-simplifiée		TVA		Régime Réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de l'exploitant :	Adresse du domicile de l'exploitant :
SP ST QUENTIN	
Adresse de la direction de l'entreprise :	**Ancienne adresse en cas de changement :**
0006 RUE DU PARC - VALPARC 67205 OBERHAUSBERGEN	

SIRET : 4 4 0 0 8 2 6 9 1 0 0 0 1 3

B DIVERS

Activités exercés : Cogénération - Chauffage urbain

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case) ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

		Col. 1	Col. 2
1 **Résultat fiscal** Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		0	1 257 214
2 **Revenus de valeurs et capitaux mobiliers** (compris dans les résultats ci-dessus)	a		
– **Revenus exonérés** de l'impôt sur le revenu	b		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ❶	c		
revenus nets exonérés (a – b)	d		Total c + d
– **Revenus soumis** à l'impôt sur le revenu ❷			
3 **Total**		0	1 257 214
4 **Bénéfice imposable** (col. 1 – col. 2) **ou Déficit déductible** (col. 2 – col. 1) ❸		0	1 257 214

5 **Plus-values**
- taxées selon les règles prévues pour les particuliers ❹
- à court terme et à long terme exonérées ❺
- à long terme imposables au taux de 16 % ❹
- à long terme différée de 2 ans (art. 39 *quindecies* I-1 du CGI) ❹
- dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 *septies* A du CGI) ❻

6 **Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies* ☐ — ZRR art. 44 *quindecies* ☐ — Autres dispositifs ☐ ❽
ZFU art. 44 *octies et* 44 *octies* A ☐ — Zone franche d'activités ☐ — Jeunes entreprises (JEI) ☐ — Zone de restructuration de défense (art.44 *terdecies*) ☐

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 *quater* W) ☐

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur du logement social (art. 244 *quater* X) ☐

Exonération ou abattement pratiqué ❼ — sur les plus-values à long terme imposables au taux de 16 % — sur le bénéfice

7 **BIC non professionnels (2031Ter)** ❾ a - BÉNÉFICE | b - DÉFICIT | c - PLUS-VALUE

8 **Régime des sociétés de personnes** ❿

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2031 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéro d'imprimé "2033", formulaire "2033-NOT-SD".

Visa : CGA ☐ — Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du professionnel de l'expertise comptable : ..... *Tél :* ..... *Télécopie :* .....

– du conseil : ..... *Tél :* ..... *Télécopie :* .....

– de l'association agréée : ..... *Tél :* ..... *Télécopie :* .....

– N° d'agrément de l'AA :

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 BIS
2016

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice : 30/09/2016

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir renvois page 4)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48–1 et 48–2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ❶ 1	BIC «B» ou BIC non profes-sionnels «M» ❷ 2	Quote-part du bénéfice ou du déficit ❸ à prendre en consi-dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle-ment à l'impôt sur les sociétés 3	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit 4
SA ENGIE ENERGIE SERVICES 0001 PLACE DES DEGRES 92800 PUTEAUX	B	1 244 642	
SAS COGELYO NORD EST 0006 RUE DU PARC 67088 STRASBOURG CEDEX 2	B	12 572	

Sociétés en commandite simple ❹ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année _____ _____

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ❶, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

❶ Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

		Exercice
Montant des :	– Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).	
	– Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, **abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés**, figurant **sur la DADS 1 ou modèle 2460**, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A. Ils doivent être, le cas échéant, **majorés** des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques–vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) ..... (*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS–VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ❹

❹ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus–value acquise en franchise d'impôt

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copro–priétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits anté–rieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

Cegid Group

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0006 RUE DU PARC - VALPARC 67205 OBERHAUSBERGEN — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 0 0 8 2 6 9 1 0 0 0 1 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2016

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	29 061 271	AU	11 154 414	17 906 857
		Immobilisations en cours	AV	180 247	AW		180 247
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	29 241 517	BK	11 154 414	18 087 103
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 314 904	BY	13 305	1 301 598
		Autres créances (3)	BZ	1 342 529	CA		1 342 529
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
		TOTAL (III)	CJ	2 657 432	CK	13 305	2 644 127
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	31 898 950	1A	11 167 719	20 731 230

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 20512016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SP ST QUENTIN — Néant ☐

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-1 257 259
	Subventions d'investissement	DJ	2 779 307
	Provisions réglementées *	DK	624 540
	TOTAL (I)	DL	2 146 588
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	832 379
	TOTAL (III)	DR	832 379
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 952 145
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 526 898
	Dettes fiscales et sociales	DY	273 221
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	17 752 264
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	20 731 230

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	17 752 264
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA / FB / FC				
	Production vendue : biens *	FD / FE / FF	2 863 510			2 863 510
	Production vendue : services *	FG / FH / FI	1 872 180			1 872 180
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	4 735 691			4 735 691
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				195 824
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				
	Autres produits (1) (11)	FQ				2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				4 931 516
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				3 355
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				2 789 000
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				1 218 603
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				235 986
	Salaires et traitements*	FY				
	Charges sociales (10)	FZ				
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements*	GA				1 202 840
	Sur immobilisations – dotations aux provisions*	GB				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				13 305
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				112 733
	Autres charges (12)	GE				58 522
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				5 634 344
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				-702 828
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				574 558
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				574 558
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				-574 558
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				-1 277 385

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	149 015
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	149 015
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	45
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	128 844
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	128 889
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	20 126
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	5 080 531
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	6 337 791
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	-1 257 259

RENVOIS			
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	574 558
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	128 844	
AMENDES	45	
QP SUBVENTION INVESTISSEMENT		149 015

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	25 365 093	KW		KX	3 696 178	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD		
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH	2 519 271	LI		LJ	1 357 153	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	27 884 364	LO		LP	5 053 331	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V		
	TOTAL IV	LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	27 884 364	ØH		ØJ	5 053 331	

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	29 061 271	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	3 696 178	MZ	0	NA	180 247	NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY	3 696 178	NG	0	NH	29 241 517	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	3 696 178	ØK	0	ØL	29 241 517	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2016
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 —	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 —	FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	–
3 —	FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PJ		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	9 951 574	QE	1 202 840	QF		QG	11 154 414
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	9 951 574	QV	1 202 840	QW		QX	11 154 414
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	9 951 574	ØP	1 202 840	ØQ		ØR	11 154 414

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY		Total général non ventilé (NW-NY)				NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A LA DOCUMENTATION

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	495 696	TM	128 844	TN	0	TO	624 540
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z	495 696	TS	128 844	TT	0	TU	624 540
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	719 646	5H	112 733	5J	0	5K	832 379
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	719 646	TV	112 733	TW	0	TX	832 379
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F	0	6G	0	6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		ØB		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	13 305	6V	0	6W	13 305
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY	13 305	TZ	0	UA	13 305
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 215 342	UB	254 882	UC	0	UD	1 470 224
Dont dotations et reprises	– d'exploitation			UE	126 038	UF			
	– financières			UG		UH			
	– exceptionnelles			UJ	128 844	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N° 2057 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	29 806		29 806		
	Autres créances clients	UX	1 285 097		1 285 097		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée U0)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	231 370		231 370		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	24 580		24 580		
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	949 148		949 148		
	Groupe et associés (2)	VC	0		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	137 430		137 430		
Charges constatées d'avance		VS					
TOTAUX		VT	2 657 432	VU	2 657 432	VV	
RENVOIS (1) Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0	0		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	27 827	27 827		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 526 898	1 526 898		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	94 983	94 983		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	178 239	178 239		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	15 924 318	15 924 318		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0	0		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	17 752 264	VZ 17 752 264		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

1er EXEMPLAIRE pour STYLE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2016

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 30/09/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	45
	Amendes et pénalités	WJ	45	Charges financières (art. 212 **bis**) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote part :	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		– imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	– Plus-values nettes à court terme					WN	
		– Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	45

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WS	1 257 259
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
		– imposées au taux de 0 %					WH	
		– imposées au taux de 19%					WP	
		– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		– imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations* : Reprise d'entreprises en difficultés (44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles 44 *sexies*	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 *sexies* A)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité (44 *undecies*)	L6		Sociétés investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
	Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité (44 *quaterdecies*)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II		XH	1 257 259

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	0	XJ 1 257 214
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO 1 257 214

Cegid Group

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP **N° 2058-B 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SP ST QUENTIN — Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058–A)	K5	
Déficits reportables (différence K4–K5)	K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39–1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113–1 et L3211–1 du code des Transports) (case à cocher) — XU [ ]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP **N° 2058-C 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves — Réserve légale	ZB		
				Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-454 287	Dividendes	ZE	-454 287	
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	0	
	TOTAL I	ØF	-454 287	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	-454 287	

DISTRIBUTIONS (Article 235*ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit–bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail	J7	YQ	
	— Engagements de crédit–bail immobilier			YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous–traitance			YT	804 293
	— Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	XQ	8 215
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	— Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	406 095
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 218 603
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	39 395
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	9Z	196 591
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	235 986
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	312 185
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	862 063
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460) *			ØB	
	— Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	— Effectif moyen du personnel * (*dont* : apprentis :		handicapés) :	YP	
	— Effectif affecté à l'activité artisanale			RL	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	0,51 %
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— **Filiales et participations:** (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0

REGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

1re EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES** DGFiP **N° 2059-A 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées* Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 16 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩				(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)	
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

i* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP **N° 2059-B 2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus–values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus–values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus–values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus–values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME** DGFiP N° 2059-C 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*–0 bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*–0 du CGI) ❶ *.	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins–values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat del'exercice (article 219 I a *sexies* –0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* –0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col ⑦= ②+③+④–⑤–⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus–values et les moins–values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D **2016**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés – donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés – ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE** DGFiP N° 2059-E 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SP ST QUENTIN — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/10/2015 et clos le : 30/09/2016 Durée en nombre de mois : 12

I Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	OA	
Production vendue – Biens	OB	2 863 510
Production vendue – Services	OC	1 872 180
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	195 824
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	4 931 516
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	3 355
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	1 025 087
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	2 974 300
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	8 215
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote–parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	58 522
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	4 069 480
III Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	862 036
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi–établissements et sur le 1329)	SA	862 036

Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330–CVAE), alors compléter le cadre ci–dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330–CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE																					GX	4 931 516
Période de référence	GY	0	1		1	0		2	0	1	5	GZ	3	0		0	9		2	0	1	6	
Date de cessation												HR										

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP **N° 2059-F 2016**

Formulaire obligatoire (article 38 de l'an. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2016 N° SIRET 44008269100013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SP ST QUENTIN

ADRESSE (voie) 0006 RUE DU PARC - VALPARC

CODE POSTAL 67205 VILLE OBERHAUSBERGEN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

N° SIRET 44008269100013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SP ST QUENTIN

ADRESSE (voie) 0006 RUE DU PARC - VALPARC

CODE POSTAL 67205 VILLE OBERHAUSBERGEN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE pour L'ADMINISTRATION

Cegid Group